

FRONTIÈRES OUEST
**L'ANP met en échec
des tentatives
d'introduction de
plus de 5 quintaux
de kif traité**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Jeudi 23 avril 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6730 - 23^e année

P 2

ALGÉRIE – TCHAD

Relations sur une dynamique positive

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

**POUR ATTEINTE AUX VICTIMES
DU TERRORISME**



**Kamel Daoud
condamné
à Oran à 3 ans
de prison ferme**

P 24

**LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026
Les nouvelles
wilayas sont
prêtes**

P 2

**ZERROUKI EXHORTE
LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES
DU NUMÉRIQUE**

**« Conquérir
les marchés
étrangers »**

P 4

**AUCUNE PERSPECTIVE
POUR LES NÉGOCIATIONS**

**Les Iraniens restent
vigilants**

P 6

**HIPPODROME EMIR ABDELKADER -
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Fateh d'Hem
et Vikas Tune,
jumelé de base**

P 21

**L'ANCIEN MINISTRE ESPAGNOL DE LA DÉFENSE, FEDERICO TRILLO,
FAIT DES RÉVÉLATIONS EXPLOSIVES**

« Le Maroc était derrière les attentats de Madrid »

P 5



L'ÉDITO

En parallèle à un mouvement diplomatique intense avec les pays de la rive nord de la Méditerranée comme nouvelle situation ayant mis l'Algérie au cœur des mutations géopolitiques en cours – mais pas que –, notre pays opère une offensive de coopération tout aussi chargée avec ses voisins, frères et partenaires du sud. Et dire qu'il y a quelques mois en arrière, l'Algérie a été ciblée par une violente et malveillante campagne qui visait à intoxiquer ses relations avec ses voisins. Que toutes les voix qui nous rebattent les oreilles matin, midi et soir pour faire croire à qui veut les entendre que l'Algérie était isolée de son espace géopolitique immédiat, et même au-delà, reviennent, aujourd'hui, répéter la même rengaine ! Chiche ! Celles qui se faisaient passer pour des experts en relations internationales gagneraient, la prochaine fois, à observer attentivement les mutations régionales en cours avant d'ouvrir la bouche pour tirer des conclusions hâtives à l'effet, on le

Esquisse d'un nouveau Sahel

sait, de tromper l'opinion publique. Il n'est pas question, ici, des opinions et des critiques constructives des uns et des autres fondées sur un argumentaire académique et rationnel. Mais des parties hostiles qui cherchent à casser la dynamique positive entreprise par l'Algérie en vue de renouer avec ses voisins dans la région sahélo-saharienne. N'en déplaise aux parties étrangères et à leurs vassaux qui visent à déstabiliser cette région pour garder main basse sur ses richesses. Leurs plans sont déjoués et leurs intérêts étroits se sont effilochés. Après le défi sécuritaire, la région

sahélo-saharienne se met désormais sur le chemin du développement économique et social. Après tout, comme idée centrale défendue par l'Algérie dans sa stratégie de lutte contre les fléaux d'insécurité et les facteurs d'instabilité, développer les pays de la région revient à couper l'herbe sous les pieds des groupes terroristes et des réseaux de criminalité. En l'espace de seulement quelques semaines, l'Algérie a tissé des grands partenariats couvrant tous les domaines d'activité avec quatre de ses voisins du sud. L'Algérie, ce n'est pas seulement aujourd'hui un acteur de premier plan en matière de lutte contre le terrorisme et l'insécurité. Notre pays, c'est aussi être la locomotive qui guide les pays de la région sur la voie du développement et de l'intégration régionale. Un objectif qui n'est plus une vue de l'esprit. Pour preuve, en quelques semaines, l'Algérie a conclu environ 70 accords bilatéraux avec ses voisins et partenaires burkinabés, nigériens, mauritaniens et, ces jours-ci, tchadiens.

Farid Guellil

TOUS LES MOYENS MATÉRIELS ET LOGISTIQUES SONT MOBILISÉS

Les nouvelles wilayas prêtes pour le rendez-vous électoral

Le chargé du dossier des nouvelles wilayas au cabinet du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mohamed Ferrari, a indiqué, hier, que les prochaines élections législatives sont maintenues dans des conditions normales grâce à une mobilisation logistique importante.



nale indépendante des élections (ANIE), tout en préparant les centres et bureaux de vote, notamment dans les écoles primaires ». Selon lui, les moyens informatiques, de transport et de restauration pour les encadreurs sont également mobilisés, conformément à l'article 7 du code électoral qui confie à l'administration la prise en charge de ces aspects. Les wilayas mères continuent d'assurer un rôle d'accompagnement jusqu'au 31 décembre 2026 afin de garantir une continuité sans perturbation.

LE PASSAGE EN COURS VERS LES 69 WILAYAS

Par ailleurs, l'invité de la Radio a souligné que la phase de transition vers les 69 wilayas est déjà en cours et s'appuie sur une

feuille de route précise. « Cette transition est déjà mise en place à travers le déploiement de cette feuille de route sous la supervision du ministère de l'Intérieur », a précisé Mohamed Ferrari, affirmant que « cette période, qui ne dépasse pas sept mois, doit s'achever avant la date butoir du 31 décembre 2026. Elle prévoit une coordination quotidienne entre les différents acteurs afin d'assurer une progression graduelle sans porter atteinte aux intérêts des citoyens ». Il dira que sur le plan budgétaire, « les wilayas mères continuent temporairement de gérer les finances, mais les nouvelles wilayas disposent ensuite de leur propre budget de fonctionnement et d'équipement ». « Après le 31 décembre, les nouvelles wilayas seront autonomes avec

leur budget et leurs projets d'investissement », a souligné M Ferrari, révélant qu'« un décret est en préparation pour organiser le transfert des actifs et passifs, ainsi que le partage des recettes fiscales. Rappelant que le nouveau découpage territorial, officialisé le 4 avril dans le Journal officiel, constitue une réforme majeure visant à améliorer la gouvernance locale, il a souligné que « c'est un engagement du Président de la République visant à réduire les disparités et à rapprocher l'administration du citoyen », indiquant que cette réforme repose sur quatre axes principaux : « D'abord, le passage de 58 à 69 wilayas grâce à la promotion de 11 circonscriptions administratives. Ensuite, le renforcement de la décentralisation avec la création d'Assemblées populaires de wilaya favorisant une gestion participative. Troisièmement, une meilleure répartition des ressources pour une gestion plus efficace des territoires. Enfin, la mobilisation de moyens humains et matériels importants pour accompagner la transition ». Selon lui, « cette réorganisation touche plus de 2,5 millions d'habitants et concerne 40 daïras et 108 communes, sans modification du nombre total de communes. Elle s'appuie sur des critères scientifiques et techniques afin d'assurer une meilleure efficacité administrative. Pour accompagner cette transformation, une vaste opération de recrutement a été lancée ».

Ania N.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale chaîne III, Ferrari a affirmé que « la réussite de cette réforme territoriale passe également par une organisation rigoureuse des échéances électtorales », précisant que « les nouvelles wilayas ont engagé l'aménagement des sièges destinés aux délégués de l'Autorité natio-

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

La date limite pour l'établissement des procurations de vote fixée au 28 juin

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, hier, que les citoyens algériens inscrits sur les listes électorales appartenant aux catégories citées ci-dessous, peuvent établir une procuration de vote, à leur demande, du 20 avril au 28 juin 2026. Cette mesure intervient en application du décret présidentiel n°26-145 du 16 Chaoual 1447, correspondant au 4 avril 2026, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale le jeudi 2 juillet 2026. Elle se fonde également sur l'ordonnance n°21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. L'ANIE précise que la

procuration est établie à la demande des électeurs concernés, selon les modalités suivantes : Malades hospitalisés : la procuration est dressée devant le directeur de l'hôpital. Malades soignés à domicile, personnes à mobilité réduite ou personnes âgées : l'opération se fait devant le secrétaire de la commission communale de révision des listes électorales, qui se déplace à leur domicile. Travailleurs exerçant hors de leur wilaya de résidence, agents en déplacement ou retenus sur leur lieu de travail le jour du scrutin, étudiants et stagiaires scolarisés hors de leur wilaya : la procuration est établie devant le président de la commission communale de révision des listes électorales dans toute commune de la wilaya de résidence.

Citoyens en séjour temporaire à l'étranger ou résidents à l'étranger empêchés de voter le jour du scrutin, ou présents sur le territoire national : la procuration est dressée auprès des services consulaires. Personnels de l'ANP, de la Sûreté nationale, de la Protection civile, des Douanes et de l'Administration pénitentiaire retenus sur leur lieu de travail le jour du vote : la procuration est établie devant le chef d'unité ou le directeur de l'établissement. Le formulaire de procuration de vote est à retirer auprès du coordinateur de wilaya de l'ANIE ou auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger.

A. N.

FRONTIÈRES OUEST

L'ANP met en échec des tentatives d'introduction de plus de 5 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de cinq quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 15 au 21 avril, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. Selon cette source, « dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 15 au 21 avril

2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos forces armées à travers tout le territoire national ». Concernant la lutte antiterroriste, « des détachements de l'Armée nationale populaire ont abattu, au niveau du secteur militaire d'Aïn Defla, en première région militaire, un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté treize éléments de soutien aux groupes ter-

roristes, dans différentes opérations à travers le territoire national ». S'agissant de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrer le fléau du trafic de drogue dans notre pays, « des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 38 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de cinq quintaux et 55 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 4,25 kilogrammes de cocaïne et 496.306 comprimés psychotropes ont été saisis, lors

d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires ». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 414 individus et saisi 68 véhicules, 403 groupes électrogènes, 131 marteaux piqueurs, des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, « quatorze autres individus ont été appréhendés et deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un pistolet automatique, dix-huit fusils de chasse, 22.940 litres de carburants, quinze quintaux de

tabacs et trois tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ». Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, « des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 143 individus à bord d'embarcations de construction artisanale » a indiqué la même source, alors que « 345 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », a conclu le bilan opérationnel de l'ANP.

L. Zeggane

HADJ 2026

La première délégation algérienne débarque en Arabie saoudite

Dans le cadre des préparatifs en vue d'assurer un bon accueil et une prise en charge optimale aux pèlerins algériens, la première délégation, composée de cadres et de membres de la mission algérienne du Hadj pour la saison 1447H/2026, a quitté le pays à destination du Royaume d'Arabie saoudite, a indiqué un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO). Les membres de la mission ont été salués, à leur départ de l'aéroport international Houari Boumédiène, par le Directeur général de l'Office, Tahar Braïk, qui a souligné « l'importance de la coordination et du travail collectif entre les différentes composantes de la mission, afin de contribuer à la réussite de la saison du Hadj et de garantir les meilleurs services aux pèlerins ». Selon lui, « le nombre de pèlerins algériens s'élève, cette année, à 41 300 », a-t-il ajouté.

AIR ALGÉRIE « PRÊTE » POUR LA SAISON DU HADJ

À quelques jours du lancement de la nouvelle saison du Hadj 1447/2026, Air Algérie lève le voile sur son programme de transport des pèlerins algériens. La compagnie aérienne nationale fixe officiellement le premier départ au mercredi prochain. Dans un communiqué, Air Algérie a confirmé être prête pour cette nouvelle saison. Le groupe a mobilisé l'ensemble des ressources logistiques et humaines pour offrir aux pèlerins un meilleur accompagnement. Cet engagement traduit la volonté des autorités algériennes d'assurer le bon déroulement de ce rituel dans de meilleures conditions. La compagnie aérienne nationale opérera ses vols vers les Lieux Saints à partir de mercredi prochain. Le programme de retour est, quant à lui, prévu à partir du 1er juin prochain. Afin de faciliter le départ des pèlerins à travers le territoire national, 12 aéroports seront mobilisés en cette occasion. Dans ce contexte, Air Algérie prévoit, en collaboration avec Saudia Airlines et Flynas, d'organiser 176 vols pour le transport d'environ 41 300 pèlerins algériens. En effet, Air Algérie assurera, à elle seule, 88 vols, soit 50% de ce programme. Par ailleurs, le transporteur, en coopération avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), a confirmé avoir achevé toutes les dispositions logistiques et organisationnelles, en s'assurant du respect des normes internationales, pour garantir le bon déroulement de cet événement religieux. Afin d'accompagner les pèlerins et de faciliter leur communication, Air Algérie a annoncé avoir mis à leur disposition le Numéro Vert (+966 800 8500 585), disponible 24h/24 et 7j/7 pour fournir toutes les informations nécessaires, a conclu le communiqué.

L. Z.

ALGÉRIE – TCHAD

Des relations sur une dynamique positive

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier, au salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger, avec le président du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, qui effectue une visite officielle en Algérie. Auparavant, le président de la République avait accueilli son homologue tchadien à l'aéroport international d'Alger.

Les relations de fraternité et de solidarité liant l'Algérie et le Tchad, vues d'Alger, sont perçues dans une dynamique positive, traduite ces dernières années par la volonté politique commune des dirigeants des deux pays de renforcer le dialogue politique et de soutenir la coopération économique. La visite officielle en Algérie du président Mahamat Idriss Déby Itno devrait, selon les mêmes sources, impulser les relations et les hisser vers des perspectives plus larges. Elle vient couronner une série de visites de haut niveau échangées récemment entre les responsables des deux pays, traduisant leur détermination à passer à une coopération bilatérale exemplaire. Il est utile de rappeler que l'Algérie a été l'invitée d'honneur du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures "SEMICA Tchad 2026", tenu en janvier dernier à N'Djamena, et rehaussé par la participation du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, en qualité de représentant du président Tebboune. À cette occasion, le président de la République a souligné que l'Algérie, est prête à partager son expertise, à accompagner les efforts du Tchad dans la structuration et la valorisation de ses secteurs stratégiques, à travers une coopération concrète et ciblée pour obtenir des résultats économiques tangibles, dans le cadre du partenariat Sud-Sud". Au cours de



la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée à Alger en septembre 2025, le président tchadien, lors d'une session interactive organisée en marge de la foire avec la participation de plusieurs chefs d'Etat africains, a salué le rôle pionnier de l'Algérie "dans la concrétisation des grandes ambitions du continent à travers le renforcement des échanges intra-africains et la promotion des partenariats entre ses Etats", exprimant la volonté de son pays de "valoriser le projet de la route transsaharienne". Pour rappel, la 4e session de la Commission mixte gouvernementale algéro-tchadienne s'est tenue mardi à Alger, coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad, Abdoulaye Sabre Fadoul. Par ailleurs, mardi, le ministre de la Communi-

cation, Zoheir Bouamama, a reçu, au siège du ministère, le ministre de la Communication et Porte-parole du Gouvernement tchadien, Gassim Cherif Mahamat, en visite en Algérie dans le cadre de la tenue de la 4e session de la Commission mixte gouvernementale algéro-tchadienne. "Les entretiens entre les deux ministres ont porté sur les voies et moyens de renforcer le partenariat bilatéral dans le domaine médiatique et de le hisser à des niveaux supérieurs, à travers la poursuite de la concertation et le renforcement de la coordination entre les deux ministères autour des dossiers soulevés, notamment en matière d'échange d'expertises et de programmes télévisuels et radiophoniques promouvant le narratif africain avec ses dimensions historiques, religieuses et culturelles communes, et véhiculant une vision politique fondée sur l'intégration économique des pays africains et sur la solidarité et la fraternité entre leurs peuples", a noté le communicant.

M'hamed Rebah

COOPÉRATION AUDIOVISUELLE

Le Tchad veut s'inspirer du modèle algérien

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, s'est entretenu avec son homologue et porte-parole du Gouvernement tchadien, Gassim Cherif Mahamat, à l'occasion des travaux de la Commission mixte Algéro-tchadienne ce mardi 21 avril 2026 à Alger. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des médias. Les échanges ont également exploré l'échange d'expertises et de programmes télévisés et radio-

phoniques. L'objectif est de renforcer une narration africaine commune fondée sur des valeurs historiques, culturelles et religieuses, ainsi que sur une vision basée sur la complémentarité et la solidarité entre les peuples africains. Le ministre tchadien a souligné l'importance de tirer profit de l'expérience algérienne dans les domaines de l'audiovisuel et du numérique, appelant à intensifier la coopération en matière de formation des journalistes et techniciens tchadiens. De son côté,

Zoheir Bouamama a insisté sur la nécessité d'accompagner les efforts de partenariat entre le Tchad et l'Algérie. Il a réaffirmé la disponibilité de son pays à développer des programmes de formation et des échanges institutionnels entre les deux pays.

UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ET DES PROTOCOLES ENTRE L'APS ET L'ATPE

La rencontre s'est conclue par un accord de principe sur l'élaboration de projets d'ac-

cords de coopération, incluant la signature d'un mémorandum d'entente entre les ministères de la Communication, ainsi que de protocoles de coopération entre les télévisions nationales et les agences de presse des deux pays. Dans ce cadre, il est prévu la signature d'une convention pour le renforcement des capacités holistiques des agents de l'Agence tchadienne de presse et d'édition avec Algérie Presse Service (APS).

Ania N.

A. N.

ALGÉRIE – OLADE

Engagement pris pour la coopération énergétique Sud-Sud

Au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine de l'Énergie (OLADE), Andrés Rebolledo Smitmans, a souligné l'intérêt de l'organisation pour la coopération avec l'Algérie, qualifiée d'« acteur clé dans l'agenda énergétique mondial ». La rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, Amar

Abba. Smitmans a qualifié l'audience d'« importante et fructueuse », se félicitant de « la consolidation des relations de coopération énergétique entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Algérie ».

GAZ, HYDROGÈNE VERT ET STOCKAGE COMME PRIORITÉS

L'hôte du président Tebboune a déclaré en outre : « nous sommes convaincus que nous disposons de vastes domaines de coopération commune. L'Algérie est membre observateur au sein de notre organisation depuis 25 ans, et

nous avons identifié aujourd'hui plusieurs opportunités dans un contexte énergétique marqué par de nombreux défis et une grande instabilité ». Il a relevé que la sécurité énergétique « est un élément clé dans ce contexte, étant donné que le gaz naturel est une source d'énergie qui assure la stabilité des marchés de l'électricité, et demeure un vecteur essentiel de coopération entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Algérie ». La coopération bilatérale a été qualifiée de « très fructueuse » dans les domaines des nouvelles technologies, notamment l'hydrogène

vert et le stockage de l'énergie sur les marchés de l'électricité, des secteurs où « nous pouvons progresser ensemble ». Smitmans a réitéré l'intérêt de l'OLADE, qui regroupe 27 pays, « d'aller de l'avant dans la coopération avec les pays du Sud », traduisant la volonté des deux parties d'œuvrer, par leurs engagements respectifs, à une coopération plus soutenue dans le cadre de l'impératif de consolidation des relations Sud-Sud, en général et particulièrement dans le secteur énergétique.

A. N.

ZERROUKI EXHORTE LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES DU NUMÉRIQUE « Conquérir les marchés étrangers »

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a appelé, hier à Alger, les entreprises algériennes opérant dans le secteur des services numériques à accélérer leur expansion vers les marchés extérieurs, estimant que le marché national a atteint un niveau de maturité qui impose désormais une ouverture internationale.



S'exprimant en marge de sa visite à la 6e édition du Sommet panafricain de la transformation numérique, le ministre a indiqué que le marché intérieur « est proche de ses limites », soulignant que les entreprises du secteur « connaissent leurs clients et se connaissent entre elles ». Cette situation, selon lui, doit inciter les opérateurs à explorer de nouvelles opportunités à l'étranger et à s'inscrire davantage dans les dynamiques économiques régionales et internationales. Dans ce cadre, Sid Ali Zerrouki a mis en avant l'importance de tirer pleinement profit de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ainsi que de

renforcer la présence des entreprises algériennes sur les marchés d'Afrique de l'Ouest. Il a également encouragé leur participation accrue aux événements économiques et technologiques, en Afrique et au-delà, afin de développer leur visibilité et leurs partenariats. Le ministre a par ailleurs souligné que les compétences algériennes ont déjà démontré leur savoir-faire à l'échelle internationale, rappelant que de nombreux cadres nationaux occupent aujourd'hui des postes de responsabilité au sein de grandes entreprises mondiales. Un constat qui,

selon lui, constitue un levier supplémentaire pour encourager les entreprises locales à exporter leur expertise.

Il a également insisté sur le rôle des pouvoirs publics dans l'accompagnement de cette transition vers l'international, précisant que l'objectif ne se limite pas à la recherche de profits immédiats, mais vise aussi à asseoir une présence durable et à construire une réputation solide pour les entreprises algériennes à l'étranger. Le ministre a, en outre, appelé à renforcer la complémentarité entre les acteurs nationaux du secteur

numérique, à travers le développement d'offres conjointes capables de répondre aux exigences des marchés internationaux. Il a notamment cité des domaines stratégiques tels que le cloud computing et les services clients, où la coopération entre entreprises pourrait améliorer la compétitivité globale. De son côté, le PDG du groupe Algérie Télécom, Ahmed Hicham Andaloussi, a mis en avant la qualité des ressources humaines dont dispose l'Algérie dans le domaine du numérique. Évoquant son parcours professionnel à l'étranger, il a affirmé avoir constaté « les réalisations accomplies par les cadres algériens en un temps record » après son retour au pays.

Selon lui, les perspectives de croissance dépassent désormais le cadre national, les marchés les plus prometteurs se situant en Afrique. Il a notamment souligné que le continent africain est appelé à connaître une forte croissance économique dans les prochaines années, offrant ainsi de réelles opportunités de développement pour les entreprises algériennes du secteur numérique.

M. Seghilani

LE WALI D'ALGER INSPECTE LES GRANDS CHANTIERS QUI VONT CHANGER LA VILLE Coup d'accélérateur aux travaux à Baraki

Le ministre wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, a effectué, mardi, une visite dans la circonscription administrative de Baraki pour inspecter l'état d'avancement de plusieurs projets de développement. Une tournée stratégique au vu de la forte densité de population, de la superficie et de la position géographique de cette commune de la capitale. La première halte pour le wali a été au niveau de l'aménagement de l'entrée de la commune de Baraki, en direction du centre-ville, et de la commune de Sidi Moussa via la route de wilaya n°14. Le chantier prévoit la création d'espaces verts sur cet axe névralgique qui concentre plusieurs infrastructures majeures : la station de métro « Mohamed Belarbi », un parking à étages et une station de taxis. Le wali a ensuite inspecté le projet du Palais de la culture et des loisirs de la commune de Baraki, en cours de réalisation sur l'ancienne assiette du quartier Diar El-Baraka. Fruit de la coopération entre l'Algérie et la Chine, ce complexe s'étend sur près de 10 hectares. Il comprendra une salle de cinéma, un théâtre, trois piscines, des stades de proximité, une crèche et une auberge de jeunesse. À Ben Talha, l'un des plus grands quartiers de Baraki avec plus de 32 000 habitants, Rabhi a fait le point sur le complexe sportif en chantier. Celui-ci abritera une piscine, une auberge de jeunesse et des terrains de proximité.

4 KM D'ÉLARGISSEMENT POUR DÉSENGORGER SIDI MOUSSA

Volet mobilité : le wali a visité le projet d'élargissement de la route de wilaya n°14 à Sidi Moussa sur près de 4 km, destiné à faciliter l'accès à la ville. L'opération inclut aussi l'aménagement du tronçon entre les quartiers Bouchakour et Ben Talha sur 1,5 km, ainsi que la route d'El-Mermla menant au quartier Djilali. Des travaux de liaison urbaine entre les différents axes de Baraki sont également programmés. L'aménagement urbain n'est pas en reste. Plusieurs cités ont été inspectées : cité Ben Youb, citée 360 logements « chahid Dekkani Boualem », citée 700 logements (Chahid Rahmouni Ahmed, les quartiers Mitidja et Capitaine « Saâd » à Sidi Moussa, ainsi que le quartier chahid Hassan Khoulali) aux Eucalyptus. À Cherarba, un projet de salle de sport, des aménagements extérieurs et la création d'espaces verts sont en cours. Dernière étape : le chemin rural n°06 aux Eucalyptus. Il fera l'objet d'un élargissement et de la création d'un rond-point à l'intersection du quartier « Émir Abdelkader », afin de réduire les embouteillages et fluidifier l'accès à Cherarba.

Ania N.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Algérie met en avant à Genève sa stratégie d'innovation

A Genève, le ministre algérien de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a présenté mardi les efforts déployés par l'Algérie pour renforcer son écosystème d'innovation, tant au niveau national que continental. Cette intervention s'est tenue lors de la session inaugurale de la 29e réunion de la Commission des Nations unies sur la science et la technologie au service du développement. Dans son allocution, le ministre a souligné le rôle central de l'innovation dans l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Il a rappelé, à cet égard, la création en 2020 d'un ministère dédié à l'économie de la connaissance et aux start-up, une initiative qui témoigne de la volonté des autori-

tés algériennes de structurer et dynamiser un environnement national propice à l'innovation. Le responsable a également mis en lumière plusieurs initiatives lancées depuis 2022, notamment l'organisation du congrès africain annuel des start-up. Cet événement vise à renforcer la coopération entre les pays du continent et à favoriser l'émergence d'un marché africain intégré de l'innovation. Évoquant les tendances mondiales, Noureddine Ouadah a indiqué que, malgré des avancées notables à l'échelle internationale, l'Afrique accuse encore un retard dans le domaine de l'innovation. Il a ainsi plaidé pour une augmentation des financements consacrés à la recherche et au développement, ainsi qu'un soutien accru aux travaux scientifiques dans les universités afri-

caines. Le ministre a, en outre, insisté sur la nécessité de renforcer les systèmes de recherche et développement et d'harmoniser les politiques publiques à l'échelle continentale. L'objectif est de créer davantage d'opportunités pour les jeunes et les porteurs de projets innovants, tout en consolidant les mécanismes de coopération internationale, jugés essentiels. En conclusion, Noureddine Ouadah a réaffirmé la confiance de l'Algérie dans le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation comme leviers d'une transformation juste, coordonnée et durable, en phase avec l'Agenda 2030. Il a également appelé à une mobilisation collective au sein de l'Union africaine, entre les pays du Sud et à l'échelle mondiale, afin de soutenir les travaux de cette commission onusienne. Pour rappel, la Commission sur la science et la technologie au service du développement est un organe subsidiaire du Conseil économique et social des Nations unies, l'un des six principaux organes de l'Organisation.

M.S.

« MAGHREB PHARMA EXPO 2026 »

Tomber de rideau sur la 12e édition

La 12e édition du Salon international de l'industrie pharmaceutique en Afrique du Nord, Maghreb Pharma Expo 2026, clôture ses portes aujourd'hui, avec la participation de près de 300 exposants issus de 20 pays, dont 95 exposants algériens, offrant aux visiteurs l'occasion de découvrir l'évolution de l'industrie pharmaceutique algérienne, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur et affiche désormais des ambitions à l'international. Abrisé au pavillon central du Palais des expositions (SAFEX) à Alger, le salon a connu cette année une forte participation nationale et internationale (Europe, Amérique, Asie et monde arabe), réunissant les principaux fournisseurs d'intrants, d'équipements, de solutions et de services pour l'industrie pharmaceutique, ainsi que les responsables de laboratoires et de sites de production. L'événement a mis également en lumière les dernières innovations en matière d'équipements de production, de technologies de contrôle qualité, de solutions de sérialisation et de traçabilité, d'équipements de salles blanches, ainsi que de dispositifs de mesure et de métrologie. Selon les exposants rencontrés par l'APS, ce rendez-vous stratégique a permis de connecter les acteurs clés du secteur, de promouvoir l'innovation et d'accompagner le développement de l'industrie pharmaceutique nationale, en vue d'atteindre la souveraineté en matière de production de médicaments et de réduire la facture d'importation.

M.S.

DGI

Le système « Jibayatic » suspendu temporairement pour maintenance

Une suspension temporaire du système d'information « Jibayatic » a été annoncée à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au dimanche, en raison de travaux de maintenance visant à améliorer le service numérique, a indiqué la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué. En effet, la DGI a précisé que le système « Jibayatic » sera indisponible à partir d'aujourd'hui à 00h00, et que le service reprendra le dimanche 26 avril à 08h00 du matin. À cette occasion, la Direction générale des Impôts a présenté ses excuses à l'ensemble des utilisateurs du système pour cet arrêt temporaire, affirmant veiller à réduire la durée de l'interruption et à assurer la reprise du service dans les meilleures conditions.

L.Z.

L'ANCIEN MINISTRE ESPAGNOL DE LA DÉFENSE, FEDERICO TRILLO, FAIT DES RÉVÉLATIONS EXPLOSIVES

« Le Maroc était derrière Les attentats de Madrid »

Dans un livre explosif, l'ancien ministre espagnol de la Défense, accuse, tout de go, les services marocains d'avoir engagé des commandos pour perpétrer les attentats du 11 mars 2004 à Madrid qui ont fait près de 200 morts et environ 2000 blessés.

Vingt-deux ans après les attentats sanglants de Madrid, l'ancien ministre espagnol de la Défense, Federico Trillo, relance des hypothèses explosives impliquant le Maroc et des services secrets français. Entre version judiciaire établie et récits alternatifs, une question qui dérange ressurgit dans l'espace politique européen. Lors de la présentation de ses mémoires à Barcelone, Federico Trillo, ancien ministre sous José María Aznar (ancien président du Gouvernement), a livré une lecture particulièrement controversée des attentats du 11 mars 2004. Il affirme avoir la conviction que les auteurs seraient liés à « un commando marocain », potentiellement structuré et soutenu dans un cadre dépassant le simple terrorisme autonome.

Plus encore, il évoque une forme de coordination impliquant des services de renseignement étrangers, notamment français, une affirmation lourde de conséquences politiques. Ces propos, tenus publiquement par une figure ayant occupé l'un des plus hauts postes de l'État espagnol, ne reposent toutefois sur aucun élément judiciaire nouveau. Ils s'inscrivent dans une lecture personnelle de l'événement, mais leur portée symbolique dépasse largement le cadre mémoriel.

La justice espagnole, à l'issue de longues enquêtes, a conclu à l'implication d'une cellule djihadiste inspirée par Al-Qaïda. Cette cellule était composée en grande partie de ressortissants marocains et d'autres nationalités maghrébines, mais



L'ancien ministre espagnol de la Défense, Federico Trillo

sans lien établi avec un État ou un service de renseignement étranger. C'est précisément sur ce point que les déclarations de Federico Trillo créent une rupture. Elles déplacent le débat d'une logique criminelle et terroriste classique vers une lecture géopolitique beaucoup plus complexe, où l'implication d'acteurs étatiques est suggérée sans preuve judiciaire publique.

La question centrale, aujourd'hui, n'est pas seulement de savoir si ces propos sont fondés, mais ce qu'ils impliqueraient s'ils l'étaient. Car l'hypothèse d'une implication indirecte ou directe de services étrangers dans un attentat de cette ampleur bouleverserait non seulement la lecture du 11-M, mais aussi l'ensemble des relations sécuritaires euro-méditerranéennes. Dans ce cadre, le Maroc se retrouve une nouvelle fois au centre d'interrogations récurrentes dans certains débats politiques espagnols. C'est d'autant plus que le débat enfle sur les menaces que constitue le régime marocain sur la sécurité du royaume espagnol. Les convoitises du Makhzen que les villes autonomes espagnoles de Ceuta et Melilla sont la preuve.

UNE RELATION HISPANO-MAROCAINE SOUS TENSION LATENTE

Au-delà du seul cas du 11-M, ces déclarations interviennent dans un contexte diplomatique déjà marqué par des épisodes de tension entre Madrid et Rabat. Les questions migratoires, sécuritaires et territoriales alimentent régulièrement des phases de crispation, où chaque prise de position est scrutée avec attention des deux côtés de la Méditerranée. Dans ce climat, toute évocation d'un rôle supposé des services marocains dans une affaire de terrorisme international risque d'avoir des répercussions politiques sensibles. Elle peut renforcer certaines lectures sécuritaires du Maroc en Espagne, tout en fragilisant davantage une relation déjà marquée par une forte asymétrie d'intérêts et de méfiance mutuelle.

Entre hypothèses, mémoire judiciaire et tensions géopolitiques, et si les déclarations de Federico Trillo n'étaient pas seulement une lecture personnelle de l'histoire, mais l'indice d'une zone d'ombre autour du 11 mars 2004 ?

Mohamed Amine Toumiat

DES VOIX S'ÉLÈVENT CONTRE L'IMPUNITÉ

Occupation et répression marocaine au Sahara occidental

Des écrivains et militants sahraouis, aux côtés de voix espagnoles, ont appelé la communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités face aux violations et restrictions subies par le peuple sahraoui sous l'occupation marocaine.

Dans un article publié sur la plateforme « N'oubliez pas le Sahara occidental », les auteurs mettent en lumière la réalité dans ce territoire occupé, marquée par la poursuite de politiques de répression et de restrictions systématiques des libertés. Le texte dénonce également la poursuite des militants et le refus du système du Makhzen de s'engager sérieusement dans une solution politique garantissant le droit à l'autodétermination conformément à la légalité internationale. Selon l'article, les pratiques de l'occupation marocaine dépassent le cadre sécuritaire pour revêtir une dimension politique visant à affaiblir toute expression indépendante dans la région. Cela passerait notamment par le recours à des poursuites judiciaires et à des mesures administratives jugées arbitraires contre les

voix sahraouies défendant leurs droits. Le texte souligne également la situation humanitaire difficile des familles de détenus sahraouis, dans un contexte marqué par l'absence de garanties de procès équitables et la répétition d'arrestations à caractère politique et militant. Ces éléments reflètent, selon les auteurs, une politique persistante de restriction et de pression. Par ailleurs, les restrictions imposées à la liberté de circulation sont pointées du doigt pour leurs répercussions directes sur la vie quotidienne des Sahraouis, aggravant les conditions sociales et économiques dans le territoire occupé. Face à cette situation, les appels au respect des droits fondamentaux garantis par le droit international se multiplient. Au regard de ces éléments, l'article conclut que la persistance de cette situation impose une intervention sérieuse et efficace de la communauté internationale. Il insiste sur le fait qu'aucune solution durable ne peut être envisagée sans le respect de la volonté du peuple sahraoui et des résolutions de la légalité internationale, consi-

dérées comme le seul cadre de référence pour un règlement définitif. Dans une analyse parallèle, la journaliste Barbara Weingartnag s'interroge, sur ses réseaux sociaux, sur la difficulté de convaincre l'opinion mondiale qu'un territoire entier vit sous une occupation qu'elle qualifie d'illégale, dénonçant le silence qui marginalise la voix de la résistance et réduit la cause sahraouie à des chiffres et à des brèves. De son côté, Bachir Mustapha Sayed, membre du secrétariat permanent du Front Polisario et président du Conseil national sahraoui, a affirmé dans une déclaration à la radio sahraouie que les villes occupées demeurent un espace central pour exposer la réalité vécue par les Sahraouis. Il a souligné le rôle essentiel de la population dans la transmission des conditions quotidiennes et des restrictions imposées aux libertés. Selon lui, cette mobilisation populaire continue traduit l'attachement des Sahraouis à leurs droits légitimes et contribue à maintenir la question sahraouie au cœur du débat international, malgré les tentatives visant à l'effacer. Dans le

même contexte, la journaliste espagnole Victoria García Corra a rappelé que le Sahara occidental ne relève pas du passé, contrairement à ce que soutient le Makhzen, mais constitue une réalité actuelle dans laquelle un peuple continue de faire face aux conséquences d'une occupation en cours. Elle a insisté sur le fait que la question sahraouie reste un processus de décolonisation inachevé et que son ignorance ne fait que prolonger les souffrances d'un peuple attaché à son droit à la liberté et à l'autodétermination. À la lumière de ces prises de position et des rapports convergents, le dossier du Sahara occidental demeure, selon ces observateurs, une question de décolonisation non résolue, marquée par la poursuite des violations et des restrictions. Une situation qui, concluent-ils, appelle un engagement concret de la communauté internationale pour mettre fin à un conflit de longue durée en contradiction avec le droit international et le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même.

M. Seghilani

PILIER DE LA CAUSE D'INDÉPENDANCE La femme sahraouie s'affirme

Des organisations féminines étrangères ont réaffirmé, mardi, leur solidarité totale avec la femme sahraouie, à l'occasion des travaux du dixième congrès de l'Union nationale de la femme sahraouie (UNFS), organisé à Smara, dans les camps de réfugiés sahraouis. Placé sous le slogan « La femme sahraouie : résilience et sacrifice pour l'indépendance et la liberté », cet événement a réuni des délégations internationales représentant des associations et des organisations de défense des droits des femmes issues de plusieurs continents.

Les représentantes de ces organisations ont salué le combat de la femme sahraouie, mettant en avant sa détermination et les sacrifices consentis pour défendre les droits de son peuple. Dans une déclaration, la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes, Halima Lekhal, a souligné que l'expérience de la femme sahraouie constitue un modèle inspirant de lutte pour la liberté et l'égalité. Elle a également mis en exergue son rôle central dans la préservation de l'identité nationale, l'éducation des générations et sa contribution active au sein des institutions sahraouies.

Mme Lekhal a, par ailleurs, appelé les délégations féminines étrangères à intensifier les efforts internationaux en faveur de l'autonomisation de la femme sahraouie, afin de garantir l'exercice plein de ses droits et sa participation au processus d'autodétermination du peuple sahraoui, conformément à la légalité internationale. De son côté, la secrétaire générale de l'Union des femmes du Zimbabwe, Mabel Chinomona, a insisté sur la nécessité de renforcer les liens de coopération et de solidarité entre les femmes à l'échelle mondiale, à travers l'échange d'expériences et de savoir-faire, afin de soutenir les causes féminines et promouvoir leur statut.

La militante espagnole Carolina Vidal a, pour sa part, mis l'accent sur l'importance de renforcer la présence des femmes sahraouies dans tous les domaines, appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités vis-à-vis de la question sahraouie et à garantir les droits légitimes du peuple sahraoui conformément aux résolutions internationales.

Des représentantes du Congrès national africain (ANC) d'Afrique du Sud ont également souligné que ce congrès constitue une étape importante pour réaffirmer le rôle de la femme sahraouie dans la lutte nationale, tout en offrant une opportunité d'accroître son rayonnement sur la scène internationale grâce à un soutien élargi de partenaires et d'acteurs internationaux. Selon les participantes, cette solidarité internationale croissante reflète la place qu'occupe la femme sahraouie en tant que symbole de lutte pacifique et de détermination à conquérir ses droits et à bâtir un avenir fondé sur la justice et la liberté.

PROCESSUS ÉLECTORAL EN COURS

En marge du congrès, les opérations de vote pour l'élection d'une nouvelle direction de l'UNFS ont été lancées mardi soir. D'après la commission électorale, le scrutin se déroule en deux phases simultanées : la première concerne l'élection de la secrétaire générale, pour laquelle deux candidates sont en lice, tandis que la seconde porte sur l'élection des membres du bureau exécutif, avec 19 candidates en compétition. Les premières estimations issues du vote, tenu mardi soir, ont été annoncées, en attendant les résultats définitifs qui seront proclamés après l'expiration du délai de recours fixé à une heure suivant la publication des résultats préliminaires. Selon plusieurs congressistes, le processus électoral se déroule dans des conditions normales, marquées par l'organisation et la transparence.

M. S.

AUCUNE PERSPECTIVE POUR LES NÉGOCIATIONS

Les Iraniens restent vigilants

La fermeté des dirigeants iraniens, forts du soutien de leur peuple, et la persévérance des responsables pakistanais, en appui sur l'opinion publique mondiale, ont contraint le président américain, Donald Trump, à faire volte-face et à décider la prorogation du cessez-le-feu, après avoir lancé des menaces de guerre qui auraient conduit à « tout faire sauter » dans la région.



Les Etats-Unis maintiennent en otage un navire iranien. Pour sa part, le Pakistan intensifie les efforts politiques et sécuritaires pour faire pression sur les Etats-Unis et les amener à prolonger le cessez-le-feu et éviter l'échec des pourparlers entre Téhéran et Washington. Des agences de presse ont rapporté que le dispositif de sécurité actuel dans la capitale, Islamabad, a été maintenu par les autorités, en prévision de l'arrivée des délégations iranienne et américaine pour la reprise des négociations. Plus tôt, Trump avait annoncé qu'il prolongerait le cessez-le-feu avec l'Iran « jusqu'à ce que les Iraniens présentent leur proposition et que les discussions soient conclues, que ce soit par une acceptation ou un rejet ». Il a pris comme prétexte la demande des dirigeants pakis-

tanais et a évoqué de prétendues « profondes divisions » au sein de l'Iran. L'agence de presse Tasnim a rapporté que Téhéran avait informé les Etats-Unis, par l'intermédiaire du médiateur pakistanais, que sa délégation ne se rendrait pas à Islamabad mercredi.

Elle a affirmé qu'il n'y avait actuellement aucune perspective de participation aux négociations, compte tenu du blocus américain des ports iraniens et des exigences « excessives » des Etats-Unis. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Ismail Baghaei, a expliqué, dans un communiqué de presse, que son pays « suit de près l'évolution de la situation sur le terrain et sur le plan politique » et qu'il « prendra les mesures nécessaires pour protéger ses intérêts et sa sécurité nationale ». Il a affirmé que l'Iran était prêt à faire face à toute agression ou menace, indi-

quant qu'il « prendra les mesures nécessaires pour protéger ses intérêts et sa sécurité nationale ». Il a précisé que les forces armées étaient « pleinement préparées et vigilantes pour une défense globale et décisive de la souveraineté de l'Iran contre toute agression ». Tout en reconnaissant les efforts du Pakistan pour mettre fin à la guerre imposée et instaurer la paix dans la région, il a souligné que la diplomatie est « un outil au service des intérêts nationaux et de la sécurité », ajoutant que son pays « y aura recours lorsqu'il jugera les conditions nécessaires et logiques réunies ». Il a conclu en déclarant : « L'Iran n'a pas déclenché la guerre et toutes ses actions s'inscrivent dans le cadre de son droit légitime de faire face à l'agression. Il saisira toutes les occasions et possibilités pour que les agresseurs rendent des comptes et pour faire

respecter ses droits. » Une reprise des négociations à Islamabad sans garanties concrètes ni ordre du jour clair n'aboutira à aucun résultat, ont estimé les autorités iraniennes. Pour l'heure, l'enjeu principal reste le détroit d'Ormuz dont le contrôle donne à l'Iran un moyen de pression exceptionnelle sur les Etats-Unis. Hier, l'autorité maritime britannique a signalé qu'un navire avait essuyé des tirs, endommageant considérablement sa passerelle au nord-est d'Oman.

Dans un incident distinct, le capitaine d'un cargo quittant la zone à l'ouest de l'Iran a signalé que son navire avait également été la cible de tirs. Selon l'agence de presse Tasnim, le capitaine d'un porte-conteneurs a signalé qu'un bateau appartenant à l'Iran s'était approché du navire et avait ouvert le feu, endommageant considérablement la passerelle.

Pour rappel, l'Iran a annoncé la fermeture du détroit d'Ormuz « suite à la violation de l'accord de cessez-le-feu et au refus de lever le blocus naval américain imposé aux navires et ports iraniens ». Les autorités iraniennes ont mis en garde tous les navires contre tout déplacement depuis leurs mouillages dans le golfe Persique et le golfe d'Oman, soulignant que toute approche du détroit d'Ormuz serait considérée comme une coopération avec l'ennemi et que les navires contrevenants seraient pris pour cible.

M. R.

IRAK

La résistance irakienne hausse le ton face aux États-Unis

La résistance en Irak a affirmé, mardi, suivre de près l'évolution de la situation régionale, tout en se déclarant prête à intervenir à tout moment dans un contexte marqué par des tensions accrues avec les Etats-Unis.

Dans un communiqué, la résistance irakienne a indiqué que ses combattants « surveillent les événements, les mains sur la détente », dénonçant ce qu'elle qualifie d'« arrogance » américaine dans la région. Cette déclaration intervient dans un climat déjà tendu, où les prises de position se multiplient entre les différentes parties impliquées. S'adressant directement au président américain Donald Trump, la résistance irakienne a lancé un avertissement explicite, affirmant que « cette bataille ne sera pas comme la précédente, ni en termes d'objectifs ni de moyens employés ». Ce message marque une escalade rhétorique significative, laissant entrevoir la possibilité d'un changement dans la nature et l'intensité des confrontations à venir. Les observateurs redoutent ainsi une aggravation des tensions sécuritaires dans la région, sur fond d'équilibres déjà fragiles.

M. S.

ELLE DÉNONCE DES ACTIONS « INACCEPTABLES » AU LIBAN Bruxelles hausse le ton contre l'entité sioniste

Le ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévot, a qualifié, hier, les actions sionistes au Liban d'absolument inacceptables, à la veille d'une réunion des chefs de la diplomatie de l'Union européenne prévue à Luxembourg.

Le chef de la diplomatie belge a réaffirmé que le comportement de l'entité sioniste à l'égard du Liban ne saurait être toléré, appelant à une réaction européenne plus ferme. Dans ce contexte, il a indiqué que la Belgique plaide pour une suspension, au moins partielle, de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'entité sioniste. Il a toutefois reconnu qu'une suspension totale demeure peu probable, en raison des divergences de positions entre les Etats membres. Sur le terrain, la situation reste tendue. L'entité sioniste poursuit des violations de l'accord de cessez-le-feu au Liban, notamment à travers des frappes aériennes, des explosions dans plusieurs localités, ainsi que le survol de drones de reconnaissance. Cet accord de trêve, entré en vigueur dans la nuit de jeudi à vendredi dernière, est censé durer dix jours, mais apparaît déjà fragilisé par ces développements.

M. S.

SUD-LIBAN

La résistance riposte aux violeurs du cessez-le-feu

La situation dans le sud du Liban demeure extrêmement tendue, en dépit des annonces répétées de cessez-le-feu. Les affrontements et frappes se poursuivent, alimentant un climat d'escalade militaire et de vives accusations de violations sionistes.

La Résistance au Liban a annoncé avoir ciblé une position d'artillerie appartenant à l'armée sioniste dans la localité de la colonie de Kfar Giladi. L'opération aurait été menée à l'aide d'un drone explosif, provoquant, selon la même source, un incendie dans une salle de contrôle des tirs. Le mouvement affirme que cette action constitue une réponse aux violations répétées du cessez-le-feu et aux frappes continues sur des villages du sud du Liban. Il rappelle avoir également mené, la veille, une attaque similaire contre une position d'artillerie dans la même zone à l'aide de drones et de

roquettes. Dans un contexte marqué par une intensification des tensions, les autorités locales du sud du Liban dénoncent la poursuite des bombardements et des destructions. La municipalité de Bint Jbeil a notamment accusé l'armée sioniste de mener des opérations de destruction d'habitations malgré l'entrée en vigueur d'un accord de trêve, évoquant également la destruction d'un édifice religieux ancien dans la région. Sur le plan humanitaire, l'Agence nationale d'information libanaise a rapporté qu'une frappe de drone a causé la mort d'un civil et fait deux blessés dans l'ouest de la Békaa. D'autres tirs d'artillerie et opérations de démolition auraient été signalés dans plusieurs localités du sud encore touchées par des violences récurrentes. Selon des sources officielles libanaises, les attaques enregistrées depuis début mars auraient causé des milliers de

victimes, illustrant l'ampleur d'une crise sécuritaire persistante malgré les efforts diplomatiques. Dans ce climat, les positions politiques restent également tendues. Certaines figures politiques libanaises estiment que la situation actuelle renforce le rôle de la résistance, tout en appelant à privilégier les voies de négociation indirecte plutôt que des discussions directes avec Israël. D'autres mettent en garde contre une dépendance excessive aux médiations internationales et soulignent les risques d'une aggravation des divisions internes. Alors que les violations se multiplient des deux côtés de la frontière, les perspectives d'une stabilisation durable demeurent incertaines, malgré les appels répétés à un retour au calme et au respect des accords annoncés.

M. Seghilani

DANS UN CONTEXTE D'OCCUPATION ET D'EXTENSION QUI DURENT DEPUIS 1948

Les Palestiniens commémorent la Nakba

Les Palestiniens vivant dans les territoires occupés depuis 1948 ont commémoré hier le 78e anniversaire de la Nakba, en parallèle des célébrations marquant la création de l'Etat d'Israël. Placée sous le slogan « Leur jour d'indépendance est notre jour de Nakba », cette commémoration se déroule dans un contexte de restrictions et de mesures imposées par les autorités israéliennes sur les rassemblements populaires.

À cette occasion, des marches et diverses activités de commémoration sont organisées dans plusieurs villages détruits ou vidés de leurs habitants,

accompagnées d'appels à une large mobilisation populaire.

Toutefois, la marche centrale unitaire, traditionnellement organisée chaque année depuis 1998 par l'Association pour la défense des droits des déplacés, a été annulée. Elle devait initialement se tenir cette année dans le village dépeuplé d'Al-Damoun. Selon le programme annoncé, des événements sont prévus dans plusieurs localités, notamment à Al-Damoun, Al-Kuwaykat, Umm al-Zinat, Maaloul, Miska et dans les terres d'Al-Ruha. D'autres marches suivront à 11h00 dans les villages de Saffuriya, Al-Birwa, Yaouq

et Al-Qadiriya, puis à Luby, et à Mi'ar, avant de se conclure dans l'après-midi à Kafr Bir'im. Par ailleurs, l'Association pour la défense des droits des déplacés a annoncé l'organisation de la « Marche du retour » sous une forme numérique, diffusée sur les réseaux sociaux à partir de 18h00.

Cette décision fait suite à la suspension de la marche sur le terrain, en raison de restrictions strictes et d'obstacles qualifiés de systématiques. L'association a précisé que cette décision intervient après plusieurs mois de préparation, face à des conditions jugées contraignantes,

notamment la limitation du nombre de participants et l'imposition de critères stricts pour l'octroi des autorisations. Elle a néanmoins souligné que la suspension de l'événement physique ne remet pas en cause le droit historique au retour. Enfin, elle a insisté sur le fait que la Nakba demeure profondément ancrée dans la mémoire collective palestinienne, appelant à une participation massive à l'événement numérique, qui comprendra des interventions et des performances artistiques mettant en avant le récit palestinien et l'histoire des villages détruits.

M. S.

TÉMOIGNAGES CHOC DEPUIS LA PRISON D'ETZION :

« Les détenus palestiniens victimes d'une humiliation systématique »

La Commission des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers palestiniens a révélé une dégradation grave et sans précédent des conditions de détention à la prison d'« Etzion », décrivant une situation qualifiée de pire depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza.

Cette détérioration s'inscrit dans un contexte de multiplication des violations et d'effondrement des conditions de vie de base. Ces constats font suite à une visite de terrain effectuée par une avocate de la Commission, qui a insisté pour rencontrer les détenus en face-à-face, refusant de se limiter aux appels vidéo imposés par l'administration pénitentiaire depuis le début du conflit. Elle a pu s'entretenir avec cinq prisonniers sur neuf, les visites restantes devant être complétées ultérieurement. Selon les témoignages recueillis, jugés « choquants », la majorité des détenus n'a pas pu se doucher depuis plus d'un mois en raison de l'absence d'eau chaude et du manque de produits de première nécessité tels que le savon et les serviettes. L'avocate a également fait état d'une intensification des opérations de répression, menées trois fois par semaine, incluant des descentes dans les cellules accompagnées de chiens, des cris, des insultes et l'obligation faite aux détenus de rester agenouillés pendant de longues heures, sous peine de violences physiques. Elle a en outre dénoncé l'usage de grenades lacrymogènes dans les cours de promenade, provo-



quant des cas d'asphyxie et d'évanouissements parmi des détenus déjà affaiblis par le manque de nourriture. Malgré ces conditions extrêmes, les prisonniers affirment que leur souffrance ne se limite pas à la pénurie alimentaire, mais relève également d'une « politique d'humiliation et de brisement de la dignité » exercée de manière systématique. Face à cette situation, la Commission a appelé à une intervention urgente de la communauté internationale afin d'améliorer les conditions de détention et de contraindre les autorités sionistes à respecter les normes humanitaires.

PLUS DE 23 000 ARRESTATIONS DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE

Parallèlement, le Club des prisonniers palestiniens a annoncé que plus de 23 000 arrestations ont été enregistrées en Cisjordanie et à El-Qods-Est depuis le début de la guerre à Gaza. Ces chiffres englobent toutes les personnes arrêtées, qu'elles soient

toujours détenues ou qu'elles aient été libérées par la suite, y compris celles arrêtées à domicile, aux barrages militaires ou contraintes de se rendre sous pression. Le bilan inclut plus de 700 femmes arrêtées, environ 1 800 enfants, ainsi que 240 journalistes, dont 43 restent actuellement en détention, parmi lesquels trois femmes journalistes. Un journaliste, Marwan Harzalah, originaire de Naplouse, est décédé en détention. Les campagnes d'arrestation s'accompagnent d'une escalade des violations, notamment des passages à tabac, des menaces contre les détenus et leurs familles, ainsi que des destructions massives de biens privés, incluant des habitations, des véhicules et des infrastructures, particulièrement dans les camps de Tulkarem et de Jénine. Les forces sionistes sont également accusées de mener des exécutions sur le terrain et d'intensifier les interrogatoires, touchant des milliers de personnes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

HAUSSE RECORD DU NOMBRE DE DÉTENUÉS

Selon les organisations de défense des prisonniers, le nombre total de détenus palestiniens et arabes dans les prisons israéliennes dépasse désormais 9 600 au début d'avril en cours, soit une augmentation de 83 % par rapport à la période précédant la guerre. Parmi eux figurent 86 femmes détenues, dont certaines incarcérées avant le conflit, ainsi qu'environ 350 mineurs. Le nombre de détenus administratifs — incarcérés sans inculpation ni procès — a atteint un niveau record de plus de 3 532 personnes, contre environ 1 320 avant la guerre. Les autorités israéliennes classent également 1 251 détenus comme « combattants illégaux », un chiffre qui n'inclut pas les personnes retenues dans des camps militaires, ce qui suggère qu'environ la moitié des prisonniers sont détenus sans procédure judiciaire. Enfin, les organisations soulignent une détérioration marquée de l'état de santé des détenus, liée aux mauvais traitements et au manque de soins médicaux. Depuis 1967, 326 prisonniers sont morts en détention, dont 89 depuis le début de la guerre actuelle, tandis que des dizaines de corps de détenus originaires de Gaza restent portés disparus. Le nombre de dépouilles retenues par les autorités a également fortement augmenté, atteignant 97 cas. Dans ce contexte, les organisations palestiniennes dénoncent une aggravation continue de la situation des détenus et appellent à une mobilisation internationale pour mettre fin à ces pratiques.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE Un adolescent palestinien assassiné

Quatre Palestiniens, dont deux adolescents et une femme, ont été martyrisés hier en Cisjordanie occupée dans une série d'incidents distincts impliquant des colons sionistes et les forces sionistes.

Parmi les victimes figure le jeune Mohamed Madjdi al-Jaabari, 16 ans, décédé tôt dans la matinée après avoir été percuté par un véhicule conduit par un colon sioniste alors qu'il se rendait à son école au nord d'Elkhalil, en Cisjordanie occupée. Selon Wafa, l'adolescent circulait à vélo lorsqu'il a été violemment renversé sur une route menant à une colonie sioniste. Le véhicule serait lié à une unité de protection rattachée à une ministre sioniste de colonisation. Dans un autre incident survenu à l'est de Ramallah, deux Palestiniens ont été tués lors d'une attaque attribuée à des colons contre une école du village d'Al-Mughayyir. Les victimes sont un élève de 14 ans et un homme de 32 ans. Trois autres personnes ont été blessées par balles réelles. Une quatrième victime, une femme de 49 ans, est décédée à Jénine des suites de blessures subies lors d'une précédente opération militaire sioniste. Le ministère palestinien de la Santé précise que ces événements portent à quatre le nombre de morts enregistrés depuis le début de la journée en Cisjordanie occupée. Les autorités palestiniennes rapportent également une intensification des violences. Selon la Commission de résistance au mur et à la colonisation, 1 819 attaques ont été recensées en mars dernier en Cisjordanie occupée, attribuées aux forces israéliennes et aux colons. Depuis octobre 2023, plus de 1 186 Palestiniens ont été tués et près de 9 800 blessés en Cisjordanie occupée, selon des sources palestiniennes.

M. S.

STEPHANE DUJARRIC, PORTE-PAROLE DU SG DE L'ONU

« La violence sioniste atteint son plus haut niveau depuis le cessez-le-feu à Gaza »

Le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Stéphane Dujarric, a indiqué que la violence dans la bande de Gaza a atteint, ces derniers jours, son niveau le plus élevé depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu conclu en octobre dernier.

Selon les données communiquées par l'ONU, le nombre d'incidents violents incluant fusillades, bombardements et attaques a augmenté de 46 % durant la semaine du 12 au 18 avril, par rapport à la semaine précédente. Stéphane Dujarric a souligné que ces chiffres représentent le total hebdomadaire le plus élevé enregistré depuis le début de la trêve. Sur le terrain, les autorités sanitaires de Gaza font état d'une aggravation continue de la situation humanitaire. Elles rapportent qu'au moins 28 Palestiniens ont été martyrisés entre le 14 et le 21 avril lors de frappes menées par les forces sionistes, qui poursuivent leurs opérations militaires dans l'enclave palestinienne.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, plus de 770 personnes auraient été tuées à Gaza à la suite d'attaques et de bombardements, selon les mêmes sources. Par ailleurs, la rapporteuse spéciale des Nations

unies, Francesca Albanese, a vivement dénoncé la situation, affirmant sur les réseaux sociaux avoir été profondément marquée par les images de violences visant des civils, notamment des enfants. Dans une interview au

Guardian, elle a également déclaré recevoir des menaces de mort depuis la publication d'un rapport accusant Israël de graves violations du droit international à Gaza, affirmant vivre dans un climat permanent d'insécurité.

La situation sur le terrain continue de susciter de fortes préoccupations au sein de la communauté internationale, alors que les appels à la protection des civils se multiplient.

M. S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Le Parlement arabe alerte sur une escalade des violences et des destructions

Le Parlement arabe a exhorté la communauté internationale à adopter des mesures immédiates et contraignantes afin de mettre un terme aux attaques attribuées à des colons en Cisjordanie occupée, dénonçant une escalade préoccupante des violences dans les territoires palestiniens.

Dans un communiqué publié hier, le président du Parlement arabe, Mohammed Al-Yamahi, a appelé les Nations unies et le Conseil de sécurité à assurer une protection internationale du peuple palestinien, tout en demandant la mise en cause des responsables des violations dénoncées. Il a estimé que l'inaction de la communauté internationale face à ces événements contribue à leur

persistance et encourage, selon lui, la poursuite des politiques d'agression. Le responsable arabe a également condamné l'assaut de la mosquée Al-Aqsa par des groupes de colons extrémistes, sous la protection des forces d'occupation, qualifiant ces actes de violations du droit international et des conventions en vigueur. Le communiqué souligne que les actions menées à Al-Aqsa et à El Qods dépassent le cadre de simples violations ponctuelles, pour s'inscrire dans une dynamique visant à imposer une nouvelle réalité sur le terrain. Cette politique viserait, selon lui, à modifier le statut historique et juridique des lieux saints, en cherchant à instaurer une division temporelle et spatiale de

l'esplanade des mosquées. Le président du Parlement arabe a par ailleurs réaffirmé son rejet de toute tentative de remise en cause du statu quo historique et juridique à El Qods, rappelant que la mosquée Al-Aqsa dans son ensemble constitue un lieu de culte exclusivement musulman. Enfin, le communiqué dénonce l'intensification des violences attribuées à des colons contre des civils palestiniens, incluant des attaques contre des villages et des villes, des destructions de biens et des habitations, ainsi que des agressions ayant causé la mort de civils, y compris des enfants, dans un contexte de forte tension en Cisjordanie occupée.

M. S.

MÉDÉA. RISQUES D'INCENDIES

Des actions préventives en zones forestières

Des actions préventives sont menées à l'intérieur et aux abords des zones forestières de la wilaya de Médéa pour réduire les risques de propagation d'incendies, a-t-on appris, mardi, auprès de la Conservation des forêts.

Ces actions portent sur le nettoyage et le désherbage des accotements du réseau routier local qui longe les zones forestières, les sites d'implantations des ouvrages électriques et de téléphonie mobile et près des décharges publiques, a fait savoir la cheffe du service de protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts, Khadidja Dehilis. Elle a indiqué, dans ce contexte, que plus de dix kilomètres d'accotement des routes situées à l'intérieur ou à proximité des zones boisées ont été nettoyés par les services de la direction locale des Travaux publics et des communes.

L'opération d'entretien devrait toucher, dans le cadre de ce dispositif préventif, pas moins de 260 km, en plus des 35 km de pistes forestières qui vont être également ciblées par cette action, a-t-elle précisé. En outre, plus de seize hectares de terrains agricoles traversés par des lignes électriques de haute tension ont été nettoyés par les agents de la Société algérienne de gestion du réseau de transport de l'électricité (GRTE) pour éviter tout départ de feux susceptible de survenir en cas de chute de câbles électriques et de protéger aussi les ouvrages électriques, a ajouté Mme Dehilis.

La responsable a poursuivi que des opérations de nettoyage des abords des décharges publiques sont en cours à tra-



vers les communes où il est prévu le traitement de plus de 16 hectares dans les alentours de ces sites afin d'empêcher la propagation de feux pouvant être provoqués involontairement.

Le secteur de l'agriculture est également impliqué dans ces actions préventives avec la réalisation de travaux de labours des parcelles agricoles situées à la lisière des zones forestières, a-t-elle relevé. À noter que des cartes de surveillance et d'intervention des zones forestières ont été élaborées dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt pour l'année 2026.

Ces cartes sont destinées à "mieux organiser les opérations de lutte contre les incendies de forêts, une maîtrise rapide des départs de feux, et une meilleure

coordination entre les différentes parties impliquées dans ce dispositif", a expliqué Mme Dehilis.

Ces cartes répertorient les postes de vigie (postes d'observation), les lieux de stationnement des unités mobiles de la Conservation des forêts, les points d'intervention de la Protection civile, un schéma du réseau routier local, les pistes forestières, les tranchées pare-feu et les points d'eau (bassins-retenues) devant servir à l'extinction des incendies, a-t-elle détaillé. Les infrastructures et les habitations situées à proximité des zones forestières figurent également dans ces cartes, permettant ainsi de mieux sécuriser ces biens et les résidents en cas d'incendie, a relevé la responsable.

BLIDA. AEP

Réception de plusieurs projets avant l'été prochain

Le secteur des ressources en eau et de l'hydraulique de Blida sera renforcé, avant l'été prochain, par de nouveaux projets actuellement en cours de réalisation, en vue d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) à travers la wilaya, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Ces projets sont notamment destinés à l'amélioration de l'AEP dans les communes de l'est et de l'ouest de la wilaya, selon la même source, qui a cité en tête de liste, le projet d'alimentation de la wilaya de Blida en eau dessalée à partir de l'Usine de dessalement de l'eau de mer (SDEM) "Fouka2" (Tipasa). Il assurera un apport supplémentaire de près de 45.000 m³ d'eau/jour, qui s'ajoutera aux 55.000 m³ déjà transférés quotidiennement vers Blida. Ce nouveau transfert d'eau est destiné à cinq (5) communes de l'est de la wilaya, enregistrant une forte expansion urbaine, à savoir Larbâa, Bougara, Ouled Slama, Meftah et Djebabra. Par ailleurs, une station monobloc de traitement des eaux à partir du barrage "El-Moustakbal" de Bouroumi, et une station de pompage, réalisée pour une enveloppe de près de 500 millions DA, devraient entrer en service dans les prochaines semaines. D'une capacité de 8.600 m³/jour, ces deux installations contribueront à améliorer l'AEP au niveau des communes d'El-Affroun, Mouzaïa et Oued Djer à l'ouest de la wilaya.

OUM EL-BOUAGHI. ANP

Portes ouvertes sur le Centre d'instruction spécialisé du transport 555

Des portes ouvertes sur le Centre d'instruction spécialisé du transport 555 "Chahid Mahmoud Benakcha" d'Oum El-Bouaghi, relevant de la 5^e Région militaire, ont été organisées, mardi. Le commandant du Centre a souligné, lors d'une allocution prononcée à cette occasion, que ces journées portes ouvertes au profit du public s'inscrivent dans le cadre du plan de communication du commandement des Forces terrestres pour l'année 2025-2026. Organisé en droite ligne de la politique de communication de proximité adoptée par l'institution militaire, cet événement "vise à faire connaître les structures de formation de l'Armée nationale populaire (ANP)", a indiqué le même officier, affirmant que le Centre 555 "s'attache à dispenser une formation de qualité". Il a également indiqué que le Centre ouvre ses portes aux candidats de bonne condition physique souhaitant rejoindre les rangs de l'ANP en tant qu'hommes de troupe ou de sous-officiers, en fonction du niveau d'études. Le commandant de la base aérienne d'Oum El-Bouaghi avait auparavant prononcé un discours de bienvenue au cours duquel il a déclaré que le public et la famille des médias "découvrent aujourd'hui, directement, l'une des structures de l'ANP, rattachée au Commandement des Forces terrestres, qui forme, chaque année, un nombre important d'éléments pour nos forces armées". Le public et les représentants des médias ont ensuite visité des stands présentant les équipements et les moyens pédagogiques du Centre, bénéficiant d'explications fournies par les cadres de cet établissement de formation militaire.

TIARET. JOURNÉES DES MÉTIERS

Trente établissements de formation présentent leurs activités

Trente établissements de formation de la wilaya de Tiaret participent aux Journées des métiers, lancées mardi au chef-lieu de la wilaya à l'initiative de la direction de la Formation et l'Enseignement professionnels (DFEP). Le directeur local du secteur, Mohamed-Tahar Tebboune, a indiqué à l'APS, en marge du lancement de cette manifestation, que l'objectif de la programmation de ces Journées des métiers, qui s'étalent sur trois jours, est de "promouvoir les spécialités offertes par les établissements du secteur à travers la présentation d'une partie des travaux et des activités des stagiaires aux visiteurs, afin de démontrer l'efficacité de la formation théorique et pratique à leur niveau". Les jeunes visiteurs de cet événement pourront découvrir les nouvelles spécialités que le secteur s'emploie à promouvoir, car elles s'inscrivent dans le cadre des choix économiques stratégiques de l'Etat, telles que les énergies renouvelables, les industries agroalimentaires, l'agriculture intelligente, la mécatronique, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie automobile, ainsi que les dispositifs d'accompagnement mis à leur dis-

position, tant pour accéder directement au monde du travail ou pour s'orienter vers l'entrepreneuriat, a ajouté le même responsable. Cette manifestation a attiré, dès son premier jour, un nombre considérable de jeunes, qui ont découvert les formations

disponibles dans les centres de formation, notamment en soudage, menuiserie du bois et de l'aluminium, agriculture, aquaculture, guidage touristique, mécanique, électricité automobile et travaux de laboratoire, entre autres. Des manifestations similaires se poursuivront

jusqu'au début du mois de juillet dans l'ensemble des communes de la wilaya. Elles seront organisées au sein des centres de formation professionnelle ainsi que dans les places publiques, a-t-on indiqué.

Communiqué de presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a l'honneur d'informer l'ensemble des maisons d'édition algérienne qu'il a été décidé d'accorder une prolongation d'un (01) mois pour la réception des ouvrages dans le cadre du prestigieux Grand Prix Assia Djébar du Roman 2026 et ce, jusqu'au 18 mai 2026.

Cette mesure vise à offrir l'opportunité aux éditeurs qui n'ont pas encore pu déposer leurs ouvrages de participer à cette édition et de donner la chance à un plus grand nombre d'auteurs de prendre part à cette compétition culturelle.

La réception des romans en lice aura lieu au niveau du siège de la Direction Générale de l'entreprise, sis au 50, rue Khelifa Boukhalfa, Alger-Centre.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site officiel : www.prixassiadjebardz ou la page Facebook : **Grand Prix Assia Djébar du Roman**.

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité souhaite bonne chance à tous les participants et leur exprime ses vœux de réussite pour cette nouvelle édition du Grand Prix Assia Djébar du roman.

**S
T
R
O
P
S**

GUARDIOLA RELANCE LE DÉBAT

Aït Nouri poussé vers la sortie à Manchester City ?

La situation de l'international algérien Rayan Aït Nouri suscite de plus en plus d'interrogations du côté de Manchester City. En cause, les récentes déclarations de l'entraîneur Pep Guardiola, qui semblent redéfinir la hiérarchie au sein de son effectif.

Le technicien espagnol n'a pas tari d'éloges sur le jeune Nico O'Reilly, qu'il considère comme l'une des grandes révélations de la saison. Capable d'évoluer à plusieurs postes, solide défensivement et influent offensivement, O'Reilly s'impose peu à peu comme une option de premier plan, au point d'être évoqué parmi les prétendants au titre de meilleur jeune de la Premier League.

Dans ce contexte, Aït Nouri peine à s'installer durablement dans le onze de départ. Malgré 24 apparitions et 5 passes décisives cette saison, l'international algérien a souvent été cantonné à un rôle de remplaçant lors des grandes échéances. Une situation frustrante, surtout pour un joueur en quête de continuité et de visibilité.

UN CHOIX CRUCIAL À L'APPROCHE DU MONDIAL

À l'approche de la Coupe du monde, la question du temps de jeu devient centrale. Pour espérer arriver au sommet de sa forme, Aït Nouri devra enchaîner les minutes, ce qui semble aujourd'hui incertain dans un effectif aussi concurrentiel.

Deux options s'offrent désormais à lui : rester et se battre pour inverser la tendan-



Ph: DR

ce sous les ordres de Guardiola, ou envisager un départ lors du prochain mercato estival afin de rejoindre un club où il pourrait s'imposer comme titulaire.

Le dilemme est réel : progresser dans un environnement d'élite comme Manchester City ou privilégier un rôle central ailleurs. Une chose est sûre, les prochaines semaines seront déterminantes pour l'avenir du latéral algérien, dont les choix pourraient peser lourd à l'approche des grandes échéances internationales.

Une chose est sûre : la situation de l'ancien angevin n'est pas faite pour

arranger les affaires du sélectionneur national Vladimir Petkovic, qui avait récupéré Aït-Nouri, lors de la précédente CAN, avec une modeste forme à cause d'une blessure qui l'avait éloigné des terrains pour plusieurs semaines. Il est à craindre que le même scénario se reproduise pour le latéral gauche de 24 ans en vue du Mondial, sauf que cette fois-ci, il fait face à un manque sensible en temps de jeu. Un état de fait qui devrait l'empêcher d'évoluer avec la plénitude de ses moyens en terres américaines.

Hakim S.

À L'APPROCHE DU MONDIAL

Le poste de gardiens de but, un casse-tête grandissant pour Petkovic

À quelques mois du coup d'envoi de la Coupe du monde, le sélectionneur national Vladimir Petkovic fait face à une équation de plus en plus complexe : constituer une hiérarchie fiable dans les cages alors que les pépains physiques et les incertitudes s'accumulent.

Selon la presse suisse, le gardien Melvin Mastil, convoqué pour la première fois en sélection algérienne lors du précédent stage de mars dernier, a récemment subi une intervention chirurgicale qui le tiendra éloigné des terrains pendant plusieurs semaines, compromettant sérieusement sa participation au Mondial. Un coup dur qui s'ajoute à celui d'Anthony Mandrea, lui aussi victime d'une blessure jugée sérieuse et dont l'indisponibilité pour le rendez-vous planétaire semble désormais probable. Dans ce contexte préoccupant, l'équipe nationa-



Melvin Mastil

le pourrait se retrouver avec un seul portier expérimenté et opérationnel à l'approche du tournoi : Luca Zidane. Une situation loin d'être idéale pour une sélection appelée à évoluer au plus haut niveau, où la stabilité défensive et la confiance dans le dernier rem-

part sont des éléments déterminants. Face à cette urgence, le staff technique est contraint d'explorer des solutions alternatives. La liste élargie du stage de mars offre quelques pistes, avec plusieurs noms appelés à saisir leur chance. Parmi eux, Abdellah Laidani, évoluant à Modena en Italie, Alexis Guendouz du MC Alger, Zakaria Bouhalfaya du CS Constantine, ainsi que Gaya Merbah de la JS Kabylie. Autant de profils aux parcours différents, mais qui manquent encore, pour la plupart, d'expérience internationale au plus haut niveau.

Mais pour d'aucuns, Petkovic a plus que jamais besoin des services du portier de l'USM Alger, Oussama Benbot. Ce dernier, relégué au statut de troisième gardien lors de la précédente édition de la CAN, avait annoncé sa retraite internationale juste après la fin de l'aventure algérienne dans

cette épreuve. Une décision par laquelle il voulait tout simplement crier à l'injustice. Cependant, les prestations de l'enfant d'Aïn M'lila avec son équipe, notamment en coupe de la CAF, poussent aujourd'hui les spécialistes et les fans des Verts à insister pour son retour en équipe nationale. Les nouvelles données devraient d'ailleurs l'inciter à faire machine-arrière dans l'intérêt des Fennecs.

En attendant, et à mesure que le rendez-vous mondial approche, le sélectionneur se retrouve face à un véritable casse-tête : faut-il miser sur l'expérience réduite mais existante, ou tenter un pari audacieux sur des gardiens en quête de confirmation ? Dans tous les cas, le temps presse, et chaque décision pourrait peser lourd dans le parcours des Verts lors de la prochaine Coupe du monde.

H. S.

LIGUE 1 MOBILIS

Une victoire à bout de souffle pour le Mouloudia

Il existe des victoires qui rassurent et d'autres qui interrogent. Celle arrachée par le MC Alger face à l'ES Ben Aknoun (3-2), mardi au stade du 20-Août-1955, appartient clairement à la seconde catégorie. Spectaculaire, renversante et presque irréelle, elle rapproche le Mouloudia du titre... tout en relançant le débat sur certains choix techniques de Khaled Ben Yahia.

Mené à deux reprises, le MCA a finalement trouvé les ressources mentales pour renverser une ESBA disciplinée et courageuse. Pourtant, tout avait mal commencé pour le leader du championnat. Bien organisé défensivement, Ben Aknoun a parfaitement exploité sa première opportunité. Sur coup franc, Chamseddine Lekhal a placé une tête imparable dès la 14e minute, sanctionnant une défense mouloudéenne encore fragile sur phases arrêtées. Malgré une domination territoriale évidente, le Doyen a longtemps manqué de tranchant. Le ballon circulait, les intentions étaient là, mais le danger restait limité. Zakaria Naïdji a bien tenté de réveiller les siens sur coup franc, mais sa frappe s'est écrasée sur la barre. Une domination stérile qui a illustré les limites offensives d'une équipe parfois trop prévisible dans son animation.

Au retour des vestiaires, le MCA est revenu avec plus d'intensité. L'entrée de Mohamed Bangoura, plus percutant dans les projections offensives, a dynamisé le jeu mouloudéen et permis à Ferhat d'égaliser d'un tir précis dans la surface après son service (50e). Le match semblait alors basculer en faveur du leader. Mais l'euphorie a été de courte durée. Sur une transition rapide, Adil Djabout a redonné l'avantage à l'ESBA (57e), profitant notamment d'une erreur défensive venue du couloir droit mouloudéen. Cette action relance inévitablement les critiques autour des choix de Ben Yahia. Pour remplacer Halaimia qui était repositionné dans l'axe de la défense afin de pallier la suspension de Ghezala, l'entraîneur mouloudéen a préféré aligner Bouguerra sur le flanc droit plutôt que le jeune Gassi. Un choix qui a déséquilibré le couloir défensif. Le manque de repères et de coordination s'est immédiatement fait ressentir, et le deuxième but encaissé illustre parfaitement cette hésitation tactique. Dans un championnat aussi serré, ces décisions pèsent lourd.

BOUKHOLDA CHANGE LE MATCH

Alors que le MCA semblait filer vers une deuxième défaite consécutive après celle concédée à Constantine, le technicien tunisien a enfin lancé Boukholda... mais très tardivement. Et le contraste a été saisissant. En quelques minutes seulement, le milieu de terrain a transformé le visage offensif

du Mouloudia. Sa qualité technique, sa capacité à jouer entre les lignes et sa vision ont immédiatement apporté de la créativité. Sur une action collective parfaitement construite, sa talonnade inspirée a permis à Ferhat d'égaliser dans le temps additionnel (90'+1). Une action qui soulève une question évidente : pourquoi ne pas lui avoir accordé davantage de temps de jeu plus tôt ?

LA JEUNESSE OUBLIÉE

Au-delà de ce match, une autre critique revient avec insistance depuis l'arrivée de Khaled Ben Yahia : la gestion des jeunes joueurs. Plusieurs éléments issus du vivier mouloudéen, performants lors de la première partie de saison, ont progressivement disparu de la rotation. Des profils comme Gassi, Anouf, Satta ou encore Dendaoui avaient pourtant montré des garanties techniques et une fraîcheur intéressante.

Le choix récurrent de privilégier l'expérience au détriment de la jeunesse interroge. Dans un championnat long et exigeant, l'apport des jeunes constitue souvent une arme stratégique, capable d'apporter intensité et concurrence interne. Or, leur temps de jeu s'est considérablement réduit, don-



PH. M. BO

nant parfois l'impression d'un groupe figé malgré des besoins évidents de rotation.

Le paradoxe est frappant : lorsque Boukholda entre en jeu, le match change immédiatement de physionomie. Preuve que le potentiel existe sur le banc. La réussite finale face à l'ESBA ne doit donc pas masquer ce débat de fond : le MCA prépare-t-il uniquement le présent ou construit-il aussi son avenir ?

Le MCA, porté par un élan irrésistible, a continué de pousser. Dans une scène presque symbolique, le gardien Ramdane s'est aventuré jusqu'au rond central pour lancer une longue ouverture. Saliou Bangoura a contrôlé avant de servir Bayazid d'une subtilité talonnade. Le remplaçant a conclu sans trembler (90'+5), offrant une victoire insperpée et déclenchant l'explosion des Chnaoua.

Ce succès permet au Mouloudia de consolider sa place de leader avec 58 points, onze longueurs devant la JS Saoura et un match en retard. À quatre journées de la fin, le titre

semble désormais promis au club algérois. Une « décima » qui se rapproche inexorablement.

Mais derrière l'euphorie, certaines interrogations persistent. Le MCA gagne souvent grâce à son caractère, parfois malgré ses choix tactiques. Le manque de stabilité défensive, la gestion tardive des changements et la frilosité dans la promotion des jeunes talents constituent encore des zones d'ombre.

En zone mixte, Khaled Ben Yahia a salué « la détermination » de ses joueurs et assuré que « tous les joueurs sont ses fils » et qu'« il n'y a pas de question Boukholda ». Des déclarations apaisantes, mais qui ne suffit pas à éteindre les débats. Car si l'état d'esprit du groupe est indéniable, la marge de progression collective reste réelle et à l'approche du sprint final. Le MCA avance vers le titre avec le cœur et l'instinct... mais pour durer au sommet, faudra-t-il bientôt gagner aussi en pensant à sa relève ?

Mohamed Amine Toumiat

LE DOSSIER RAMOVIC ÉVOLUE

L'entraîneur allemand quitte Alger

Dans le football moderne, les ruptures entre clubs et entraîneurs dépassent souvent le cadre sportif. Entre décisions disciplinaires, tensions internes et enjeux contractuels, le départ de Sead Ramovic du CR Belouizdad illustre une séparation devenue inévitable, révélatrice d'un climat fragilisé au sommet du Chabab.

Le feuilleton Sead Ramovic a connu cette semaine son premier véritable épilogue. Suspendu à la veille de la demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine, le technicien allemand a officiellement quitté Alger, mettant fin à plusieurs semaines d'incertitude autour de son avenir, selon des informations rapportées par La Gazette du Fennec. Une issue attendue tant les relations entre les deux parties semblaient déjà irrévocablement détériorées. Selon des sources internes au club citées par La Gazette du Fennec, la procédure disciplinaire engagée contre l'entraîneur de 47 ans s'est conclue par un avertissement de troisième degré. Une sanction lourde de sens qui a scellé définitivement la rupture avec la direction du CR Belouizdad. Même si Ramovic était resté quelques jours dans la capitale après sa suspension, un retour sur le banc apparaissait déjà exclu. Durant cette période transitoire, le technicien a assisté à distance à l'élimination du Chabab face au Zamalek SC en demi-finale continentale. Une sortie douloureuse qui a renforcé l'impression d'une fin de cycle précipitée. L'intérim avait été assuré par un membre de son staff, symbole d'un club plongé dans une situation sportive et institutionnelle délicate, toujours d'après la même source.

LA QUESTION CONTRACTUELLE AU CŒUR DU DOSSIER

Parallèlement à son départ sportif, Ramovic a également réglé le volet financier de son passage à Alger. Contrairement aux rumeurs évoquant un conflit salarial, les montants dus ont bien été versés en dinars sur son compte local, conformément aux clauses contractuelles, précise La Gazette du Fennec, citant une source proche du dossier. Le transfert vers son compte européen suit désormais une procédure administrative classique, souvent longue dans ce type de dossier international. Le fait majeur reste toutefois son départ effectif. Accompagné de ses deux assistants, dont celui ayant dirigé l'équipe lors de la demi-finale, l'entraîneur allemand a quitté ses appartements et regagné son pays cette semaine, selon les mêmes informations. Car l'histoire est loin d'être terminée. En l'absence d'une résiliation officielle du contrat, qui court théoriquement jusqu'en 2028, le différend devrait se transformer en litige juridique. Les deux parties devront défendre leurs positions devant les instances compétentes, avec une probable saisine de la FIFA pour arbitrer le conflit. Ce départ ouvre désormais une nouvelle phase pour le CR Belouizdad, appelé à reconstruire rapidement sa stabilité technique tout en gérant un dossier juridique potentiellement coûteux. Entre urgence sportive et bataille administrative, le Chabab entre dans une période charnière dont l'issue reste incertaine.

Le chapitre Ramovic est clos sur le terrain, mais c'est peut-être devant les tribunaux sportifs que se jouera désormais le véritable match.

M. A. T.

RETOUR SUR LES INCIDENTS DU MATCH O. SAFI – USM ALGER

Hadj Adlane dévoile des coulisses alarmantes

Dans une déclaration détaillée et sans détour, l'entraîneur adjoint de l'USM Alger, Hadj Adlane a levé le voile sur une série d'incidents graves ayant marqué la rencontre entre Safi et son équipe. Selon lui, les événements survenus dépassent largement le cadre sportif et posent de sérieuses questions sur l'intégrité et la gestion de la rencontre.

D'après ses propos, le corps arbitral et le commissaire du match avaient initialement envisagé d'interrompre la partie face à des conditions jugées anormales. Toutefois, cette décision n'aurait pas été menée à terme en raison de pressions importantes exercées par des parties extérieures. Hadj Adlane évoque notamment des influences supposées liées soit à la Confédération africaine de football (CAF), soit à des intervenants du camp marocain. Ces pressions, survenues à un moment critique de la seconde période, auraient conduit les officiels à revenir sur leur décision.

L'un des faits les plus préoccupants révélés concerne une agression physique visant un arbitre assistant. Selon Hadj Adlane, ce référent aurait été frappé au cœur de la confusion générale. Un incident qui, selon les règlements en vigueur, constitue un motif suffisant pour l'arrêt immédiat du match. Le fait que la rencontre se soit poursuivie malgré cet acte est, pour lui, révélateur de l'ampleur des pressions subies. Concernant l'origine des troubles, l'ancien attaquant international pointe du doigt les supporters adverses, accusés d'avoir initié les violences après l'intrusion de certains individus sur la pelouse. Il affirme que ces derniers ont tenté d'intimider directement le gardien de l'USMA, Oussama Benbot, provoquant un climat de tension extrême. Il souligne que les supporters de son équipe, bien que moins nombreux, ont d'abord été pris pour cible avant de réagir pour se défendre.

Il dénonce également des failles sécuritaires majeures, notamment l'accès à la pelouse de per-

sonnes vêtues de tenues non officielles, ressemblant à celles de membres de l'organisation ou de médias. Cette infiltration aurait facilité les débordements et contribué à la perte de contrôle observée durant la rencontre. Hadj Adlane critique un dispositif organisationnel qu'il juge en deçà des standards des compétitions de haut niveau, rappelant que ce type d'incidents s'est déjà produit par le passé.

Sur le plan sportif, il affirme que son équipe avait préparé la rencontre avec sérieux, en s'ap-

BONNE NOUVELLE POUR LES SUPPORTERS DE L'USM ALGER

Vers la réouverture des tribunes supérieures du stade du 5-Juillet

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a insisté sur la nécessité d'achever les travaux de réhabilitation des tribunes supérieures du stade du 5 Juillet dans les délais impartis, en prévision de la finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) qui opposera USM Alger à Zamalek SC le 9 mai prochain.

Ces instructions ont été données lors d'une visite d'inspection effectuée par le ministre au sein de l'enceinte olympique, dans le cadre des préparatifs de cet événement continental majeur. À cette occasion, il a évalué l'état de préparation des dif-

férentes infrastructures, en mettant particulièrement l'accent sur les dispositifs d'accueil du public. Le ministre a appelé à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer les meilleures conditions possibles aux supporters, tout en garantissant leur sécurité et leur confort. Il a également souligné l'importance d'accélérer les travaux des tribunes supérieures afin d'augmenter la capacité d'accueil du stade, face à l'affluence attendue. De son côté, la direction du stade a réaffirmé son engagement à coordonner avec l'ensemble des parties concernées



PH. M. BO

pour assurer une organisation optimale de cette rencontre. Pour rappel, depuis la réouverture du stade, seules les tribunes inférieures sont exploitées. Les tribunes supérieures avaient été fermées à la suite d'un incident tragique survenu lors du dernier match de championnat la saison passée, ayant entraîné la mort de quatre supporters du MC Alger après une chute, ainsi que plusieurs blessés.

Cette décision avait été prise dans l'attente de la mise aux normes de sécurité nécessaires.

Hakim S.

H. S.

POLÉMIQUE EN KARATÉ

La Fédération algérienne répond aux accusations d'exclusion

La Fédération algérienne de karaté est sortie de son silence pour mettre fin à la controverse née sur les réseaux sociaux autour d'une supposée mise à l'écart de certains athlètes d'élite des compétitions internationales. Une réaction officielle qui intervient dans le sillage des déclarations de la championne d'Afrique en kata, Narimane Dahleb, laquelle avait dénoncé publiquement son exclusion des dernières échéances.

Dans son communiqué, l'instance fédérale rejette catégoriquement ces accusations et insiste sur son attachement aux principes de transparence et de rigueur dans la gestion de la sélection nationale. Elle précise que la participation aux grandes compétitions internationales, notamment les tournois Series A et Premier League, relève exclusivement des prérogatives de la direction technique nationale. Selon la Fédération, les critères de sélection sont strictement techniques et reposent sur plusieurs paramètres objectifs, dont l'état de forme des athlètes ainsi que leur classement à l'échelle nationale et internationale. « Les choix ne sont en aucun cas dictés par des considérations personnelles ou financières », souligne le communiqué, en réponse implicite aux critiques relayées en ligne. Par ailleurs, la Fédération dément fermement toute inscription d'athlètes en dehors du cadre de l'équipe nationale. Elle affirme que la liste engagée dans les compétitions internationales comprend des noms de premier plan, à l'image de Wikan, Abouriche, Halassa et Daikhi, tous classés parmi les meilleurs au niveau mondial.

En guise de conclusion, la Fédération appelle les sportifs à privilégier les canaux officiels pour exprimer leurs préoccupations, plutôt que de recourir aux réseaux sociaux ou à des « espaces non officiels ». Elle prévient également qu'elle se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires contre toute tentative de désinformation ou de perturbation de la stabilité de l'élite nationale. Cette mise au point n'a pas manqué de relancer le débat sur la communication entre les instances sportives et les athlètes, dans un contexte où la gestion des carrières et des sélections reste un sujet sensible.

H. S.

EN RÉCOLTANT 22 POINTS SUR 24 POSSIBLES FACE AUX VOISINS

La suprématie du MC Alger dans les derbies rapproche le 10^e titre

Le MC Alger confirme, semaine après semaine, son statut de grand favori au sacre final en championnat de Ligue 1. La formation algéroise a imposé une domination presque totale dans les derbies cette saison, un facteur déterminant qui explique en grande partie l'écart confortable dont elle dispose en tête du classement.

Face à ses rivaux directs de la capitale, le Mouloudia a affiché une régularité impressionnante. Les coéquipiers de Ferhat ont réalisé un sans-faute contre le CR Belouizdad, le Paradou AC et l'ES Ben Aknoun, avec des victoires à l'aller comme au retour, engrangeant ainsi 18 points précieux. À cela s'ajoute un bilan solide face à l'USM Alger, avec un nul à l'aller et une victoire au retour. Au total, ce sont 22 points sur 24 possibles dans les derbies, un rendement exceptionnel qui a permis au MCA de creuser un écart significatif en tête.

Le dernier succès en date, arraché dans les ultimes instants face à l'ES Ben Aknoun (3-2), mardi, illustre par-

faitement la détermination et la force mentale de cette équipe. Une victoire acquise dans le temps additionnel, symbole d'un groupe qui refuse de lâcher prise.

Malgré cette dynamique très favorable, l'entraîneur des Vert et Rouge, Khaled Ben Yahia a tenu à tempérer l'enthousiasme. Le technicien tunisien a rappelé que le titre

n'est pas encore acquis d'un point de vue mathématique, appelant ses joueurs à garder les pieds sur terre et à rester pleinement concentrés sur les échéances à venir.

Le Mouloudia a encore un match en retard à disputer face à l'Olympique Akbou, et doit récolter quatre points lors de ses quatre dernières rencontres pour s'assurer officielle-

Hakim S.

OLYMPIQUE MARSEILLE

Gouri victime d'une blessure musculaire

L'attaquant international algérien de l'Olympique de Marseille, Amine Gouri, victime d'une blessure musculaire, est incertain pour la réception de l'OGC Nice de Hicham Boudaoui, dimanche prochain (19h45), pour le compte de la 31e journée de Ligue 1 française de football, rapporte L'Equipe ce mardi.

Touché musculairement lors du dernier déplacement à Lorient (défaite 2-0), Gouri (26 ans) avait été contraint de céder sa place à la 59e minute, laissant planer le doute quant à sa disponibilité pour le prochain rendez-vous. Cette alerte physique intervient à un moment clé de la saison pour le club marseillais, engagé dans une phase décisive

pour décrocher une place pour la prochaine édition de la Ligue des Champions. D'après la même source, la nature de la blessure ne susciterait toutefois pas d'inquiétude majeure. Il s'agirait de gênes musculaires sans gravité apparente, même si la participation du joueur face aux Nicois demeure incertaine à ce stade. Gouri affichait

un regain de forme notable lors de la seconde moitié de l'exercice, après un début de saison perturbé, notamment par une intervention chirurgicale à l'épaule. Sur le plan des statistiques, le joueur algérien compte 10 buts et 5 passes décisives en 25 apparitions, toutes compétitions confondues.

M. A. T.

UN CHAMPIONNAT AFRICAIN RELEVÉ

Le rendez-vous de Yaoundé réunira douze sélections africaines, dont des nations majeures de la discipline comme l'Égypte, l'Afrique du Sud et la Tunisie. Le Cameroun,

CLASSEMENT FÉMININ FIFA

L'Algérie conserve la 73e place

La sélection algérienne féminine de football a conservé le 73e rang au classement mondial de la FIFA du mois d'avril, publié mardi par l'instance internationale sur son site officiel. Le onze féminin reste sur deux défaites consécutives la semaine dernière en amical face à l'Afrique du Sud : 1-0 puis 2-0, dans le cadre d'un stage effectué à Durban en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (25 juillet - 16 août). Pour rappel, la sélection algérienne féminine de football avait disputé deux rencontres amicales début mars au Caire (Égypte) contre son homologue égyptienne, remportées 3-0 et 3-2.

PROCÈS MARADONA

Sa fille dénonce une "manipulation totale" de l'équipe médicale

Plus d'une fois émue aux larmes, une des filles de Diego Maradona, Gianinna, a dénoncé mardi au procès sur les circonstances de la mort de son père en 2020, une "manipulation totale et horrible" de la famille par l'équipe médicale entourant alors la légende du football argentin, aux dernières semaines de sa vie.

Gianinna Maradona lors du procès sur les circonstances de la mort de son père, mardi 21 avril. Le cri du cœur de Gianinna Maradona, l'une des filles de Diego. Mardi, lors du procès sur les circonstances de la mort de son père en 2020, cette dernière a attaqué l'équipe médicale en question. "La manipulation a été totale et horrible, je me sens comme une idiote", a déclaré Gianinna, 36 ans, vivant surtout trois des sept praticiens (médecin, psychiatre, psychologue, infirmiers) jugés à San Isidro, près de Buenos Aires, pour négligences potentiellement fatales.

"J'ai fait confiance à ces trois personnes, et tout ce qu'ils ont fait c'est nous manipuler, et laisser mon fils sans grand-père", a-t-elle lancé à l'audience. Décrivant une hospitalisation à domicile qui selon elle manqua de tout "ce qu'ils nous avaient promis" : surveillance de Diego 24/24h, "matériel médical, ambulance



devant la porte, professionnels qualifiés". Maradona est mort à 60 ans d'une crise cardiorespiratoire et d'un œdème pulmonaire, seul sur son lit d'une résidence louée, où il était en convalescence, après une neurochirurgie sans complication trois semaines plus tôt.

Parmi les accusés, Gianinna pointait Leopoldo Luque, neurochirurgien de son état mais considéré comme le médecin personnel, du moins le plus proche de Maradona vers la fin de sa vie, ainsi que la psychiatre Agustina Cosachov et le psychologue spécialiste d'addictions Carlos Diaz.

Elle n'est pas entrée dans le détail de la "manipulation" qu'elle dénonçait, mais a décrit une ambiance générale, où la famille, en particulier elle et sa sœur aînée Dalma, se sentaient sous-informées, voire tenues à l'écart.

"C'étaient eux les responsables, ceux qui avaient établi comment les choses devaient se passer", après l'opération. "C'est à eux que nous posions les questions, eux répondaient s'ils avaient parlé avec" la société prestataire de soins. "C'est eux qui nous guidaient, nous, ses enfants, pour savoir comment continuer", a poursuivi Gianinna.

"Ils nous ont dit qu'il était important qu'on lui laisse de l'espace, qu'il puisse décider s'il a besoin de voir quelqu'un. Qu'on ne lui mette pas de pression", s'est-elle souvenue. "Au-delà de ce qu'ils disaient avec nous, ils avaient en parallèle une autre stratégie", a-t-elle dénoncé sans toutefois élaborer sur une finalité, un mobile.

Mais elle a vivement réagi quand ont été diffusés des messages audios où des membres de l'équipe médicale semblaient échanger sur comment se prému-

nir légalement en cas de complication de la santé de Maradona. "Jamais je n'aurais imaginé qu'ils pensaient déjà à comment se couvrir (...) ça me met vraiment en colère d'entendre ça", a sifflé Gianinna.

Plusieurs fois dans une déposition d'environ six heures, la fille Diego a été rattrapée par l'émotion, la voix brisée ou en larmes, et a même dû s'interrompre et quitter la salle un moment.

Comme lorsqu'elle a raconté son arrivée en catastrophe le jour de la mort de son père, quand les ambulanciers lui ont dit qu'"ils n'avaient rien pu faire" pour le réanimer. Et que le corps, abdomen gonflé, marqué par les tentatives de réanimation, était "méconnaissable".

Et comme au premier procès avorté, en 2025, Gianinna a redit sa douleur. "Il n'y a pas eu un seul jour où je me sois couchée sans demander qu'il m'emmène avec lui. Je ne voulais plus vivre", a-t-elle raconté. "J'ai dû avoir recours à un psychiatre, être médicamentée".

Les accusés plaident une mort naturelle de Maradona, usé par maintes pathologies, cardiaque notamment, et au passé d'addictions. Ils nient toute responsabilité, se retranchant derrière leur spécialité, un rôle segmenté autour de lui, renvoyant de facto la responsabilité sur d'autres. Ils encourrent entre 8 et 25 ans de prison.

Un premier procès en 2025 avait été annulé, après plus de 20 audiences étalées sur deux mois et demi, dans un contexte de scandale : une des trois juges, avait, à l'insu de tous, collaboré à la production d'une série documentaire sur l'affaire, avec elle-même en vedette.

Elle a été destituée, et le deuxième procès est présidé par un nouveau trio de juges. À raison de deux audiences par semaine, il pourrait s'étirer jusqu'en juillet.

COUPE D'ITALIE

L'Inter renverse Côme et jouera la finale

L'Inter peut toujours rêver du doublé. Mené par un Hakan Calhanoglu de gala, le leader de la Serie A, mené 2-0 à domicile par Côme, a renversé le match in extremis pour s'imposer 3-2 et se qualifier pour la finale de la coupe d'Italie. Le Turc a inscrit un doublé et délivré une passe décisive.

Deux fois buteur (69e, 86e), Calhanoglu s'est fait passeur décisif pour Petar Susic à la 89e minute, pour faire basculer dans le money time un match mal lancé, après le 0-0 de l'aller à Côme. Les visiteurs avaient pris deux buts d'avance à San Siro grâce à Martin Baturina (1-0, 32e) et Lucas Da Cunha (2-0, 48e). Mais c'était sans compter sur la patte droite du Turc qui a déclenché une frappe en une touche de balle en dehors de la surface, puis inscrit un but de la tête pour égaliser.

L'Inter jouera la finale le 13 mai à Rome contre le vainqueur de la confrontation entre l'Atalanta Bergame et la Lazio Rome. Les deux équipes ont fait match nul 2-2 à l'aller à Rome, et se départageront mercredi en match retour à Bergame.

LIGA

Le Real Madrid ne renonce pas

Contraint au sans-faute pour espérer rattraper son retard sur le FC Barcelone, le Real Madrid s'est relancé sous les sifflets de son public en Liga mardi face au mal classé Alavés (2-1) grâce à deux éclairs de Kylian Mbappé et Vinicius Junior. Une semaine après son élimination en quarts de finale de la Ligue des champions contre le Bayern Munich, le géant espagnol (2e, 73 points) n'a pas brillé mais il a préservé un mince espoir d'éviter une saison blanche en revenant provisoirement à six longueurs du Barça (1er, 79 points), qui reçoit le Celta Vigo (6e, 44 points) mercredi au Camp Nou. Bousculé sur sa pelouse du stade Santiago Bernabéu par le petit club basque, en lutte pour le maintien (17e, 33 points), le Real a fait la différence sur deux frappes lointaines de Mbappé (30e, 1-0) et Vinicius Junior (50e, 2-0), l'une déviée et l'autre parfaitement enroulée, pour renouer avec le succès après quatre rencontres de suite sans victoire. L'attaquant espagnol Toni Martinez, joueur le plus dangereux d'Alavés qui avait précédemment touché le poteau, a réduit l'écart dans le temps additionnel (90e+3, 2-1), poussant les supporters merengues à siffler leur propre équipe après une fin de match chaotique.

CHAMPION D'ANGLETERRE EN 2016 Leicester relégué en 3e division

Leicester a subi mardi une deuxième relégation consécutive et jouera la saison prochaine en troisième division anglaise, dix ans après le sacre en Premier League des Foxes avec Riyad Mahrez, Jamie Vardy et N'Golo Kanté. Le match nul 2-2 contre Hull City mardi à domicile envoie officiellement Leicester City en League One (D3), une division qu'il n'a fréquentée qu'une fois auparavant, au cours de l'exercice 2008-2009. Avec 42 points, les Foxes ne peuvent plus mathématiquement dépasser l'actuel premier non reléguable Blackburn Rovers (21e, 49 pts), à deux journées de la fin. Ils rejoignent Sheffield Wednesday, la lanterne rouge de Championship, reléguée dès le mois de février après avoir subi un retrait de dix-huit points au classement. Leicester s'est vu retirer six points à cause d'infractions financières commises dans le passé. Mais même sans cela, sa saison a été particulièrement pénible avec onze victoires seulement en 44 journées, sous trois entraîneurs différents en comptant l'intérimaire Andy King. Il s'agit d'une troisième relégation en quatre saisons pour le club du centre de l'Angleterre, descendu de Premier League en 2023 et 2025. La chute est spectaculaire pour le champion d'Angleterre 2016, quart-finaliste de la Ligue des champions la saison suivante et lauréat de la Coupe d'Angleterre il y a cinq ans, face au Chelsea de Thomas Tuchel en finale de l'édition 2021. A l'autre bout du classement, Coventry et son entraîneur Frank Lampard ont décroché le titre en Championship en battant Portsmouth (5-1) mardi, quatre jours après avoir assuré la montée en Premier League. Millwall, deuxième, est assuré de disputer les barrages d'accession après sa victoire 3-1 mardi contre Stoke City.

PREMIER LEAGUE

Chelsea humilié à Brighton

Rien ne va plus à Chelsea. Les Blues n'ont pas existé à Brighton mardi, un match pourtant crucial face à un adversaire direct à l'Europe. Les joueurs de Liam Rosenior ont été battus 3-0, leur cinquième défaite consécutive en Premier League, toutes sans marquer le moindre but. Les Seagulls passent devant leur victime du soir à la 6e place. Chelsea pourrait glisser au 11e rang après la 34e journée.

Chelsea a subi mardi à Brighton (3-0) une cinquième défaite consécutive sans le moindre but marqué en Premier League, un décrochage brutal qui met en danger ses

chances de qualification européenne. Le riche club de l'ouest londonien, dirigé par Liam Rosenior depuis janvier, n'avait plus enchaîné cinq revers à zéro but inscrit depuis 1912 en championnat d'Angleterre. Chelsea (7e, 48 pts) perd la sixième place au profit de Brighton (50 pts) et voit s'éloigner la cinquième place qualificative pour la prochaine Ligue des champions, actuellement occupée par Liverpool (55 pts). Dans le pire des cas, il pourrait même reculer à la onzième place d'ici la fin de la 34e journée si ses plus proches poursuivants (Brentford, Bournemouth, Everton et Sunder-

land) venaient à s'imposer.

Sous pression au coup d'envoi, privé de nombreuses munitions sur blessure (Palmer, Estevao, Pedro en attaque, James en défense), Rosenior a utilisé un inhabituel système à cinq défenseurs totalement inopérant en première période, à la fois devant (un tir tenté) et derrière (sept tirs subis).

Après moins de trois minutes, Robert Sanchez avait déjà détourné une frappe puis concédé l'ouverture du score, après le corner qui a suivi, sur un tir de Ferdi Kadioglu légèrement dévié par Wesley Fofana (3e, 1-0). Peu après un bel arrêt

(15e), le gardien espagnol a rendu le ballon directement à un adversaire et été seulement sauvé par le retour décisif de Trevoh Chalobah (18e).

Il n'a rien pu faire devant Jack Hinshelwood, servi par l'attaquant français Georgino Rutter au bout d'une contre-attaque (56e, 2-0), ni devant l'entrant Danny Welbeck qui a porté le coup de grâce sur une action partie d'un dégagement du gardien de Brighton (90e+1, 3-0).

Chelsea n'a remporté qu'un seul de ses neuf derniers matches de championnat, là où Brighton a amassé six victoires en huit matches.

LIBYE

Le Conseil présidentiel exprime des réserves sur la proposition de mini-comité

Le chef du Conseil présidentiel libyen, Mohamed al-Menfi, a exprimé des réserves quant aux fondements et aux mécanismes d'un « mini-comité 4+4 » proposé sous les auspices de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.



Il a tenu ces propos lors d'une rencontre, mardi, avec la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Hanna Tetteh, selon un communiqué publié par le bureau de presse du Conseil présidentiel. Selon certaines sources, le « mini-comité 4+4 » a été proposé dans le cadre des efforts visant à sortir de l'impasse politique prolongée dans ce pays d'Afrique du Nord. Le comité devrait être composé de huit membres représentant le commandement général de l'Armée nationale libyenne (ANL), basé à Tobrouk, et le gouvernement d'union nationale (GUN), basé à Tripoli. Il vise à réduire les divergences concernant la législation électorale et le fondement constitutionnel. Plus tôt ce mois-ci, il est à rappeler que le Haut Conseil d'État libyen avait rejeté une proposition américaine suggérant que Saddam

Haftar, commandant adjoint de l'ANL, assume les fonctions de chef du Conseil présidentiel et de commandant suprême de l'armée libyenne, tandis qu'Abdul-Hamid Dbeibah, Premier ministre du GNU, cumulerait les fonctions de Premier ministre et de ministre de la Défense. En Libye, le « Comité 6+6 », créé en 2023, est chargé de résoudre les différends relatifs au cadre constitutionnel et à la législation électorale. Il est composé de membres de la Chambre des représentants et du Haut Conseil d'État. En réponse à la proposition du « mini-comité 4+4 », Al-Menfi a exprimé sa surprise face à ce qu'il a décrit comme un mépris des résultats du « comité 6+6 »,

avertissant que de telles mesures pourraient affaiblir les efforts de recherche de consensus et compliquer davantage le paysage politique du pays. Al-Menfi a souligné que la législation électorale et la Haute Commission électorale nationale relèvent du mandat souverain des institutions législatives libyennes, notant qu'impliquer des acteurs extérieurs aux cadres institutionnels reconnus dans de telles questions est injustifié et risque de perturber les processus politiques en cours. Il a également plaidé pour une séparation claire entre le processus facilité par l'ONU et toute initiative parallèle, tout en réaffirmant l'attachement

aux références politiques existantes, notamment la feuille de route et l'accord politique. Il a rejeté ce qu'il a qualifié de contournement des institutions nationales ou de leurs procédures internes établies lors de la formation des comités. Plus tôt ce mois-ci, le Haut Conseil d'État libyen a rejeté une proposition américaine suggérant que Saddam Haftar, commandant adjoint de l'ANL, assume les fonctions de chef du Conseil présidentiel et de commandant suprême de l'armée libyenne, tandis qu'Abdul-Hamid Dbeibah, Premier ministre du GNU, cumulerait les fonctions de Premier ministre et de ministre de la Défense.

R. I.

RDC

Doutes sur l'expertise d'une société clé dans un accord minier avec les États-Unis

Une société américaine impliquée dans un accord clé entre Washington et Kinshasa sur les minerais critiques aurait exagéré son expertise minière, selon des documents et plusieurs sources mentionnés par des médias étrangers dont Reuters. Une affaire qui soulève des questions sur la transparence de ce partenariat stratégique.

La société américaine Virtus Minerals, présentée comme un acteur central de la nouvelle coopération entre les États-Unis et la République démocratique du Congo (RDC), est accusée d'avoir surévalué son expérience dans le secteur minier, selon une enquête de Reuters fondée sur des documents et plusieurs sources. Virtus a récemment acquis, en mars, les actifs de Chemaf pour 30 millions de dollars, dans le cadre du partenariat stratégique entre les États-Unis et la RDC visant à sécuriser l'approvisionnement en minerais critiques. Ce partenariat prévoit un accès privilégié aux ressources congolaises en échange d'investissements américains, dans un contexte de forte concurrence avec la Chine. Mais selon des documents cités par Reuters et plusieurs sources proches du dossier, la société aurait affirmé disposer d'une expérience opérationnelle dans le secteur minier congolais via l'exploitation d'une unité de traitement du cuivre et du cobalt. Or, cette installation n'aurait jamais été acquise par Virtus et serait à l'arrêt depuis 2012. L'affaire soulève des interrogations sur la solidité du montage industriel et sur les vérifications

effectuées avant la conclusion de cet accord présenté comme un projet phare de la coopération bilatérale. Un haut responsable congolais a indiqué que les autorités de Kinshasa avaient notamment pris en compte l'expérience sécuritaire des dirigeants de Virtus dans leur décision. De son côté, le département d'État américain a confirmé soutenir l'opération, la qualifiant d'« investissement phare »

destiné à encourager l'arrivée du secteur privé américain en RDC. Dans un contexte où la République démocratique du Congo fournit plus de 70 % du cobalt mondial, cette affaire relance le débat sur la transparence des partenariats miniers et sur la fiabilité des acteurs impliqués dans la course mondiale aux minerais stratégiques.

R. I.

SUR SES EXPORTATIONS AGRICOLES.

Le Zimbabwe négocie avec la Chine pour bénéficier d'une politique de droits de douane nuls

Le Zimbabwe intensifie ses discussions avec la Chine sur les protocoles d'exportation afin de tirer parti de la prochaine politique de droits de douane nuls et de stimuler les exportations agricoles, a déclaré mardi le ministre des Terres, de l'Agriculture et du Développement rural, Anxious Masuka. Répondant à une question de Xinhua lors d'un point de presse à Harare après la réunion du Conseil des ministres, Masuka a déclaré que le Zimbabwe se préparait à cette politique, qui entrera en vigueur le 1er mai. Dès le mois prochain, la Chine accordera un accès en franchise de droits aux produits de 53 pays africains entretenant des relations diplomatiques avec elle, dont le Zimbabwe. « J'ai demandé aux équipes techniques d'accélérer ces négociations avec leurs homologues chinois concernant les différents protocoles relatifs aux produits, afin de pouvoir profiter de cette opportunité offerte par la Chine et ainsi disposer d'un marché pour notre production et notre productivité croissantes », a déclaré Masuka. Alors que le Zimbabwe et la Chine ont déjà signé des protocoles pour les agrumes, les avocats et les myrtilles, Masuka a déclaré que le processus comporte deux étapes distinctes : premièrement, la négociation de protocoles sanitaires et phytosanitaires spécifiques pour chaque produit, et deuxièmement, l'accès au marché à tarif zéro une fois ces normes respectées. Il a noté que le Zimbabwe en est actuellement à la phase initiale, avec des projets d'élargissement de la liste pour inclure les produits d'élevage.

R. I.

CAMEROUN

Reprise du procès Martinez Zogo et la défense obtient un renvoi

Le procès du journaliste Martinez Zogo, assassiné en janvier 2023, a repris mardi, devant le tribunal militaire de Yaoundé avec l'audition des experts. Dès l'ouverture de l'audience, la défense a obtenu un renvoi aux 11 et 12 mai, afin de pouvoir consulter les rapports d'expertise avant d'interroger le premier témoin.

R. I.

CONFLIT AU SOUDAN

« Déplacement de 500 personnes au Nord-Darfour en raison de l'insécurité » selon l'OIM

Quelque 500 personnes dans la localité d'Oum Baro, relevant de l'Etat du Nord-Darfour, dans l'ouest du Soudan, se sont déplacées en l'espace d'une seule journée, en raison de la dégradation de la situation sécuritaire, a annoncé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué, l'OIM a précisé que ses équipes de suivi des déplacements ont estimé qu'« environ 500 personnes ont fui le village d'Abouliha, dans la localité d'Oum Baro, en raison d'une insécurité croissante », ajoutant que les déplacés se sont dirigés vers d'autres sites à l'intérieur de la même localité. « La situation demeure tendue et instable », a-t-elle indiqué, soulignant qu'elle « continuera de suivre de près l'évolution de la situation ». Alors que la crise soudanaise continue de s'enliser, en raison d'affrontements entre les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée soudanaise, l'OIM exhorte la communauté internationale à transformer ses engagements en actions concrètes, avant que le coût humain ne devienne encore plus lourd. Entré dans sa quatrième année, le conflit soudanais a provoqué ce que l'OIM décrit comme la plus grande crise de déplacement au monde. Près de 9 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, tandis que 4,5 millions ont fui vers des pays voisins.

R. I.

IL SERA OPÉRATIONNEL FIN 2026

Première pierre du centre de formation à la dialyse au Burkina

La première pierre du futur centre a été posée à Tegangogo par le ministre burkinabè de la Santé, selon un communiqué du ministère. « Ce projet structurant s'inscrit dans une dynamique de renforcement du système de santé burkinabè, confronté à une progression préoccupante des maladies rénales, désormais reconnues comme un enjeu majeur de santé publique », selon le communiqué. D'un coût estimé à plus d'un milliard de francs CFA, le centre sera doté d'une unité de dialyse entièrement équipée ainsi que d'un espace dédié à la formation. Le projet est le fruit d'un partenariat avec le consortium NIPRO-SIBIRI Bio Médical Services. Il sera opérationnel fin 2026. Le futur centre contribuera non seulement à une meilleure prise en charge des patients, mais aussi à la formation de personnels qualifiés. À terme, cette initiative devrait permettre de réduire les évacuations sanitaires à l'étranger.

R. I.

RENCONTRE SUR L'INITIATIVE CHINOISE DE GOUVERNANCE MONDIALE (GGI)

Le rôle de Pékin et L'impérative implication des pays du Sud soulignés

Dans un contexte international de plus en plus tendu, les participants à un séminaire, à l'ambassade de Chine en Russie, ont souligné le rôle important de l'Initiative chinoise pour la gouvernance mondiale (GGI) dans l'amélioration du système de gouvernance mondiale.

Plus de 70 représentants des milieux politiques, universitaires, commerciaux et médiatiques de Chine et de Russie ont assisté au séminaire intitulé « Faire progresser conjointement la mise en œuvre de l'Initiative mondiale pour la gouvernance et le 30e anniversaire de l'établissement du partenariat stratégique de coordination Chine-Russie ». Dans son discours écrit adressé au séminaire organisé à l'ambassade de Chine en Russie, Guennadi Ziouganov, dirigeant du parti communiste russe, a déclaré que l'Initiative mondiale de gouvernance (GGI), « fondée sur la vision d'une communauté de destin pour l'humanité et s'appuyant sur l'expérience de la Chine en matière de coopération internationale, a joué un rôle important dans l'amélioration du système de gouvernance mondiale », notamment en amplifiant la voix des pays



du Sud. Les positions constructives adoptées par la Russie et la Chine « sont essentielles à la construction d'un système de relations internationales juste et équitable », a ajouté Zyuganov.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT PLUS LARGE DE L'OCS ET DES BRICS, UNIR LES PAYS DU SUD ET INSUFFER LA DYNAMIQUE À LA CONSTRUCTION D'UN MONDE MULTIPOLAIRE ÉGALITAIRE ET ORDONNÉ

Ce point de vue a été repris par Kirill Babaev, directeur de l'Institut de la Chine et de l'Asie moderne de l'Académie des sciences de Russie, qui a déclaré que la Chine et la Russie «

partageaient des points de vue similaires sur le futur ordre mondial et que leur coordination stratégique continuait de contribuer à un nouveau système de gouvernance mondiale ». L'ambassadeur de Chine en Russie, Zhang Hanhui, a quant à lui déclaré que l'Initiative mondiale pour la gouvernance (GGI) constituait « non seulement une réponse réaliste aux principales contradictions mondiales, mais aussi un guide normatif pour le développement à long terme de la gouvernance mondiale. » Il s'agit, poursuit le diplomate « d'une mesure importante pour relever les défis mondiaux et défendre le multilatéralisme, et d'une étape cruciale vers un ordre mondial plus juste et

plus rationnel », a-t-il déclaré, ajoutant que l'Initiative mondiale pour la civilisation (GGI), conjointement avec l'Initiative mondiale pour le développement, l'Initiative mondiale pour la sécurité et l'Initiative mondiale pour la civilisation, forme un système de biens publics destiné à s'attaquer aux problèmes communs de l'humanité. Zhang a souligné que la Chine et la Russie « doivent défendre fermement un monde multipolaire », soutenir le développement plus large de l'OCS et des BRICS, unir les pays du Sud et insuffler une « dynamique sino-russe » à la construction d'un monde multipolaire égalitaire et ordonné.

R. I.

UFC QUE CHOISIR ALERTE

« Les Français devraient subir une inflation de 4 à 5 % dans les mois à venir »

« La question, c'est à quel moment va se passer cette transmission, cela pourrait être dans les prochains mois ». Le directeur de l'Observatoire de la consommation à l'UFC Que Choisir, Grégory Caret, est revenu sur la hausse « plus que probable » des prix dans les rayons des magasins. « Une grande distribution », a-t-il rappelé, dimanche, qui fait l'intermédiaire entre les consommateurs et des agriculteurs et industriels qui « ont fait face à des surcoûts extrêmement élevés » de production en raison de la flambée de certaines ressources de base (aluminium, ammoniac, hélium, etc.). Une flambée elle-même provoquée par le conflit au Moyen-Orient. La veille, auprès de RMC, Grégory Caret évoquait une hausse des prix de « 4 à 5 % dans les mois

à venir dans les prix en rayon », mais « lissée sur plusieurs mois ». Une nouvelle poussée inflationniste résultant de la guerre au Moyen-Orient où, fin février, les États-Unis et Israël ont déclenché une série de frappes sans précédent sur l'Iran. Un conflit qui a mené à la fermeture du détroit d'Ormuz, voie maritime par laquelle transite 20 % du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié mondial. Selon Grégory Caret, si les industriels et la grande distribution ont signé un accord début mars visant à fixer les prix, « il y a quand même des clauses de révision obligatoires ». À court terme, les premiers produits touchés devraient être « les produits qui ont le taux de rotation le plus rapide, c'est-à-dire ceux qui ont des dates de péremption courtes : les produits laitiers, les produits

frais, les yaourts, etc. », a-t-il estimé. Une catégorie dans laquelle entrent d'autres produits, tels que ceux de la pêche et les fruits et légumes importés. Après ces premières hausses, devraient venir celles sur « tout ce qui est aussi hygiène, beauté, parce qu'il y a beaucoup d'hydrocarbures dans ces produits, des emballages, et même dans la fabrication de ces produits », a poursuivi Grégory Caret. Celui-ci a toutefois assuré que la hausse « ne sera pas du même ordre de grandeur » que celle observée à la suite de « l'expérience 2022 - 2023 » marquée par l'éclatement du conflit en Ukraine et la reprise post-Covid, c'est-à-dire « 20-25 % de hausse en un peu plus d'un an ».

R. I.

EN PLEINE ENQUÊTE SUR DES ALLÉGATIONS DE MAUVAISE CONDUITE

La secrétaire américaine au Travail démissionne

La secrétaire américaine au Travail, Lori Chavez-DeRemer, a démissionné lundi dans le cadre d'une enquête pour inconduite présumée. « Alors que mon mandat au sein de l'Administration touche à sa fin, cela ne signifie pas que je cesserai de me battre pour les travailleurs américains », a déclaré Chavez-DeRemer dans un communiqué publié sur X. Son départ fait d'elle la troisième personne à quitter ses fonctions durant le second mandat du président Donald Trump. « La

secrétaire au Travail, Lori Chavez-DeRemer, quittera l'administration pour occuper un poste dans le secteur privé », a écrit Steven Cheung, directeur de la communication de la Maison Blanche, dans un précédent article publié sur X. Le secrétaire adjoint au Travail, Keith Sonderling, assumera le rôle de secrétaire au Travail par intérim, a déclaré Cheung. Le bureau de l'inspecteur général du ministère du Travail est sur le point de conclure une enquête de plusieurs mois sur les allégations d'inconduite

professionnelle formulées par un lanceur d'alerte à l'encontre de Chavez-DeRemer et de ses plus proches collaborateurs, notamment des allégations selon lesquelles elle entretenait une liaison avec un membre de son équipe de sécurité et qu'elle utilisait les ressources du ministère pour des voyages personnels, a rapporté le New York Times lundi. Le départ de Chavez-DeRemer fait suite à une série de remaniements de haut niveau sous Trump. Il est à rappeler que la secrétaire à la

Sécurité intérieure, Kristi Noem, a été limogée en mars, peu après avoir témoigné devant les législateurs du Capitole au sujet de la gestion de l'application des lois sur l'immigration par son agence et d'une campagne publicitaire de 220 millions de dollars américains la mettant en vedette. La procureure générale Pam Bondi a été limogée en avril, sur fond de frustration croissante concernant sa gestion du ministère de la Justice et des dossiers Jeffrey Epstein.

R. I.

INVOQUANT LA LOI DE 1950 SUR LA PRODUCTION DE DÉFENSE

Trump signe une série de mémorandums présidentiels

Le président américain Donald Trump a signé lundi une série de mémorandums présidentiels, invoquant la loi de 1950 sur la production de défense dans le but de stimuler l'approvisionnement énergétique dans le contexte de la guerre entre les États-Unis et Israël et l'Iran. Les cinq mémorandums présidentiels prévus par la loi portent sur le pétrole, le charbon, le gaz naturel liquéfié, les infrastructures énergétiques et les infrastructures du réseau électrique national. La loi de 1950 sur la production de défense confère au président un large éventail de pouvoirs pour garantir que l'industrie nationale puisse répondre aux besoins de la défense nationale. Selon Bloomberg, Trump a invoqué la loi sur la production de défense pour fournir des fonds fédéraux à un large éventail de projets énergétiques, « alors que son administration subit des pressions pour contribuer à freiner la hausse des coûts du pétrole, de l'essence et de l'électricité ». Les projets pouvant bénéficier d'un soutien pourraient inclure les centrales électriques au charbon, les raffineries et les installations de fabrication de turbines à gaz et de transformateurs – des équipements électriques qui ont connu des pénuries, selon les médias.

R. I.

LONGTEMPS LIMITÉ PAR SA CONSTITUTION PACIFISTE D'APRÈS-GUERRE

Tokyo lève l'interdiction d'exporter des armes létales

Le gouvernement japonais a levé, hier, l'interdiction d'exporter des armes létales, ouvrant la voie à la vente de chasseurs, missiles et navires de guerre. Un tournant majeur pour un pays longtemps limité par sa constitution pacifiste d'après-guerre. Le cabinet de la Première ministre japonaise Sanae Takaichi a approuvé, le 21 avril, une réforme majeure autorisant désormais le Japon à exporter des équipements militaires létaux. Cette décision marque une inflexion historique de la politique de défense du pays, longtemps encadrée par une doctrine pacifiste héritée de l'après-Seconde Guerre mondiale. Jusqu'ici, les règles en vigueur limitaient strictement les exportations japonaises à du matériel non létales, comme des équipements de surveillance ou de déminage. Désormais, selon les autorités japonaises, des armes telles que des avions de chasse, des missiles et des navires de guerre pourront être vendues à l'étranger, sous conditions. Dans une déclaration publiée sur le réseau X, Sanae Takaichi a justifié cette évolution par la dégradation de l'environnement sécuritaire international. « Aucun pays ne peut désormais assurer seul sa paix et sa sécurité », a-t-elle affirmé, précisant que les transferts seront limités à des États respectant la Charte des Nations unies. Selon la presse japonaise, au moins 17 pays pourraient être éligibles à ces achats, parmi lesquels l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et l'Indonésie. Ces derniers mois, Tokyo a déjà renforcé sa coopération militaire avec Canberra, notamment via un contrat de 7 milliards de dollars pour la construction de navires de guerre. Cette évolution s'accompagne d'un débat interne sensible au Japon, où toute remise en cause du pacifisme constitutionnel reste controversée. La réforme intervient alors que la dirigeante japonaise est régulièrement décrite comme favorable à une ligne sécuritaire plus affirmée face aux tensions régionales, notamment avec la Chine.

R. I.

MALIKA BENDOUDA À PROPOS DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

« L'Algérie a réalisé un saut qualitatif ces dernières années »

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda a indiqué lundi que l'Algérie a réalisé, durant la période 2020-2025, un saut qualitatif dans le domaine de l'inventaire et du classement du patrimoine culturel national, précisant que 1126 biens culturels ont été classés.

S'exprimant au Forum de la Radio algérienne, la ministre a également fait état de la création de 10 musées récemment inaugurés à l'occasion du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), ainsi que de l'octroi de 210 autorisations de recherche et de fouille archéologiques au cours des dernières années. Evoquant le programme de développement du secteur 2026-2028, présenté au Gouvernement, Mme Bendouda a fait savoir qu'il prévoit notamment la protection du patrimoine national, la poursuite de son clas-



sement à l'échelle internationale et sa défense contre les tentatives de spoliation et de falsification.

Ce programme, a-t-elle poursuivi, prévoit également le soutien aux différentes formes d'expression artistique, la réhabilitation des musées et le lancement de vastes opérations de restauration de sites de patrimoine importants, notamment le Palais du Dey d'Oran et les mosquées anciennes à travers plusieurs régions du pays. Concernant les grands projets artistiques, la ministre est revenue sur le projet de l'Orchestre philharmonique international algérien qui constituera "une vitrine de la diplomatie culturelle de l'Algérie". Concernant le cinéma, qualifié de "pari majeur", Mme Bendouda a relevé les efforts visant à bâtir une "véritable industrie cinématographique".

Toujours dans le volet cinéma, la ministre a mis l'accent sur la distribution et la diffusion des films, précisant que des "démarches en cours" visent à porter le nombre de salles de projection exploitées, 14 actuellement, à "50 d'ici la fin 2026", entre salles publiques et privées. A propos du Mois du Patrimoine, elle a indiqué que cette manifestation se distingue cette année par l'organisation de trois grands festivals internationaux: un Colloque international sur les manuscrits, placé sous le patronage du Président de la République, un Colloque sur la pensée afro-méditerranéenne et un Colloque sur les dessins rupestres. -- Visite du pape Léon XIV, l'Algérie remporte un pari majeur -- S'exprimant sur la visite du pape

Léon XIV en Algérie (13-14 avril) à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre a estimé que l'Algérie a remporté un "pari majeur" grâce à l'utilisation judicieuse de son soft power et de son héritage culturel".

Ce succès, a-t-elle appuyé, s'est traduit également à travers le "leadership politique serein et maîtrisé du Président de la République" qui a rendu possible ce moment historique, confirmant ainsi la place de l'Algérie sur la scène internationale comme un acteur d'équilibre dans la région, alliant valeurs authentiques de la nation et ouverture culturelle et civilisationnelle.

Dans le même contexte, Mme Bendouda a estimé que les propos du pape Léon XIV constituaient un soutien moral important aux orientations de l'Algérie, en particulier son engagement et son rôle en faveur de la paix mondiale et ses positions fermes, mises en avant lors du discours du Président de la République aux côtés de Sa Sainteté le Pape, sur les questions d'autodétermination, notamment la cause palestinienne.

Cette visite a contribué également, selon la ministre, à renvoyer une image positive de l'Algérie, fidèle à ses références, ses origines et à sa culture et réconciliée avec sa riche histoire civilisationnelle, a-t-elle dit en rappelant l'important héritage culturel de Saint Augustin ainsi que la grande symbolique de Djamaâ El-Djazair qui véhicule une image de dialogue interreligieux.

MAISON DE LA CULTURE
MOULOUD-MAMMERI
(TIZI-OUZOU)

Exposition d'objets et documents anciens

Une exposition d'objets anciens et de vieux documents intitulée "objets et mémoire" est organisée à la galerie d'art Mohia de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la célébration du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai). L'exposition qui se poursuivra jusqu'au 27 avril courant, comprend des dizaines d'objets et documents anciens témoignant de différentes périodes (ustensiles, cartes postales, vieux journaux, timbres, billets et pièces de monnaie anciens, etc.), collectionnés depuis 1978 par Zizi Achour. Approché par l'APS, le collectionneur exposant a estimé que la collection d'objets anciens "participe à la préservation de la mémoire et sa transmission", précisant que "recueillir ces objets, les conserver, les garder en bon état et les partager, fait partie de la préservation du patrimoine national et participe aussi à la préservation de la mémoire collective et à sa transmission". Selon lui, chaque objet ou document d'une collection "est un voyage à travers le temps et l'Histoire qui reflète une certaine époque dont il exprime quelque chose et en donne un reflet, quelle que soit sa nature, un document, un objet, une lampe ou une ancienne porte". "La collection et l'exposition de ces objets, au-delà de l'activité culturelle, contribuent à l'enrichissement et la préservation et l'entretien du patrimoine matériel et immatériel national", a-t-il ajouté, estimant que "chacun, dans son domaine, devra y contribuer". A ce propos, le collectionneur explique que "la transmission est l'œuvre de tous, car, en plus de l'histoire et de la mémoire, ça peut aussi servir aux sociologues, historiens, architectes, aux costumiers et aux réalisateurs, dans le cadre de leurs activités professionnelles. Il leur revient de voir comment interroger ces objets et d'exploiter les informations qu'ils peuvent contenir". Il affirme dans ce contexte, que des cinéastes se sont inspirés des paysages que représentaient certains documents en sa possession lors de précédentes expositions. "Il y a, également, des costumiers et même des architectes qui se sont inspirés de l'architecture de certaines époques que montrent différents documents", a-t-il ajouté. Et c'est conscient de l'importance de cette transmission, qu'il affirme ne pas être quelqu'un qui garde ses objets collectionnés chez lui pour sa seule passion, mais, celui qui les partage pour en faire profiter les autres.

AGENDA CULTUREL

- **Institut Cervantes d'Oran (Jeudi 23 avril à 17h00)** : Spectacle pour enfants et famille intitulé « Caballero soy/Je suis chevalier », animé par l'acteur espagnol Raúl Esquinas Martínez Santos

- **CINÉMA COSMOS BETA (RIADH EL-FETH - ALGER) JEUDI 23 AVRIL**
11H00 HADDA
13H00 THE DRAMA
15H00 SCREAM 7
18H30 SUPER MARIO GALAXY
20H15 AHMED BEY

- **CINÉMA COSMOS ALPHA (RIADH EL-FETH - ALGER) JEUDI 23 AVRIL**
11H00 LE RÊVE AMÉRICAIN
13H00 LE RÉVEIL DE LA MOMIE VOSTFR
15H30 THE DRAMA
18H00 ZIGHOUD
20H30 LE RÉVEIL DE LA MOMIE VOSTFR

- **SALLE IBN ZEYDOUN (RIADH EL-FETH - ALGER) JEUDI 23 AVRIL**
13H00 THE DRAMA
15H00 ZIGHOUD
18H00 LE RÊVE AMÉRICAIN
21H00 LE RÉVEIL DE LA MOMIE

MOIS DU PATRIMOINE

Exposition à Alger sur la "Blousa de Mostaganem"

L'exposition sur "La blousa de Mostaganem", organisée dans le cadre du "Mois du patrimoine" célébré chaque année du 18 avril au 18 mai, se poursuit à Alger, mettant en lumière la richesse et la diversité de cet habit ancestral, considéré parmi les costumes traditionnels féminins les plus représentatifs du patrimoine identitaire et culturel algérien. Visible jusqu'au 18 mai prochain au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), cette exposition présente d'anciens modèles de la "Blousa de Mostaganem" datant de la fin du XIXe siècle, ainsi que les éléments patrimoniaux qui lui sont associés, telle que la "Tegrifa", portée sur la tête et caractérisée par ses pièces dorées aux symboliques variées.

Les visiteurs peuvent apprécier également, une collection plus récente d'autres modèles de la Blousa de Mostaganem, confectionnées à partir de divers tissus nobles comme le velours, la soie et autres étoffes, richement brodées de motifs et de couleurs harmonieuses, reflétant l'évolution de ce vêtement traditionnel ainsi que le savoir-faire artisanal, déployé pour sa réalisation, empreint de subtilité et de minutie.

La "Blousa de Mostaganem" fait partie intégrante du costume traditionnel authentique de l'Ouest algérien, avec la finesse de ses broderies, la richesse de ses couleurs et la diversité de ses modèles, à l'instar de "Blousa El Zaïm" et "Blousa El Mensoudj" (variété d'étoffe), portées avec la

"Frimla" (khabaya), brodée au fil "fetla", une veste qui se met avec la Blousa, accompagnée de la "Tegrifa" et de bijoux traditionnels. La "Tegrifa" se compose de plusieurs éléments, dont la "chachia sultani", la "lawacha", la "âssaba" et le "zrîr" ou "Kheit Errouh" (fil de l'âme). Elle est également ornée du "zaouch" (petit oiseau) et des "raâach" (rosaces en fil doré), ainsi que de deux fleurs rouge et jaune, alors que les bijoux, varient entre la "meskia", "krafach boulahiya", "chentouf louiz" et d'autres pièces. Dans ce contexte, la chercheuse en patrimoine Aïcha Hanefi a indiqué que l'exposition "permet au public de découvrir près de 50 modèles de la Blousa de Mostaganem appartenant à des familles anciennes

et à des associations engagées dans la préservation du patrimoine vestimentaire algérien à Mostaganem", ajoutant que "l'un des éléments les plus emblématiques de cette Blousa est la Tegrifa de Mostaganem portée sur la tête".

De son côté, le chercheur en patrimoine Nadir Chellali a affirmé que la "Blousa de Mostaganem" représente "un symbole culturel et civilisationnel algérien authentique", soulignant que l'Algérie œuvre à protéger et à valoriser ce patrimoine en tant que composante de l'identité nationale. Elle est confectionnée, a-t-il ajouté, à partir des "meilleurs tissus, brodée de fils d'or et d'argent, et qu'elle a été modernisée avec certaines adaptations, notamment l'usage du fil

élastique à la taille et aux manches".

Toujours dans le même élan de célébration, le centre a également consacré une exposition de photographies et d'affiches présentant d'autres tenues traditionnelles algériennes, masculines et féminines, telles que le karakou, le caftan, le burnous, la kachabia, la Blousa oranaise, la robe kabyle et les melhfes, avec une mise en avant de l'histoire et des techniques de la broderie algérienne authentique.

L'exposition sur la "Blousa de Mostaganem" est organisée par le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), en collaboration avec plusieurs associations et acteurs œuvrant à la protection du patrimoine de la wilaya de Mostaganem.

Recette du jour



Mhadjeb

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- pour la pate:
 - 700 g de semoule fine
 - 1 c. à café de sel
 - +/- 450 ml d'eau
- pour la farce:
 - 3 oignons
 - 4 tomates fraîches ou 450 gr de tomates concassées en boîte
 - 2 gousses d'ail
 - sel
 - poivre noir
 - coriandre en poudre
 - thon

INSTRUCTIONS

preparez la pate: faites mouiller la semoule et le sel avec de l'eau tout doucement jusqu'à ce qu'elle soit maniable.

petrissiez très bien sans déchirer la pate, donc on essaye de pétrir sans séparer un morceau d'un autre pour donner de l'élasticité à la pate, et on ajoute l'eau en petites quantités.

On continue à pétrir et rajouter de l'eau tout doucement, on pétrit jusqu'à ce que la pate devient très molle, et quand on l'étire elle ne se déchire pas comme une shewing-gum.

laissez reposer, et preparez la farce.

Preparez la farce:

coupez les oignons en lamelle faites revenir dans l'huile que vous avez égoutté de la boîte de thon.

ajoutez l'ail écrasé, puis les tomates coupées en petits

cubes, et ajoutez les condiments selon votre gout, laissez le tout bien cuire.

laissez refroidir quand la farce est bien froide, ajoutez en le thon.

Preparation des mhadjeb: revenez à la pate qui a bien reposé, et formez des boules de la taille d'une mandarine, vous allez avoir presque 15 boulettes

laissez encore une fois reposer au moins 30 minutes pour pouvoir étaler la pâte facilement.

enduissez bien le plan de travail avec l'huile, étalez dessus une boule de pate bien finement et farcir.

Preparez la farce:

coupez les oignons en lamelle faites revenir dans l'huile que vous avez égoutté de la

boîte de thon.

ajoutez l'ail écrasé, puis les tomates coupées en petits cubes, et ajoutez les condiments selon votre gout, laissez le tout bien cuire.

laissez refroidir quand la farce est bien froide, ajoutez en le thon.

Preparation des mhadjeb: revenez à la pate qui a bien reposé, et formez des boules de la taille d'une mandarine, vous allez avoir presque 15 boulettes

laissez encore une fois reposer au moins 30 minutes pour pouvoir étaler la pâte facilement.

enduissez bien le plan de travail avec l'huile, étalez dessus une boule de pate bien finement et farcir.

Gâteau du Jour

MAKROUT LAASSEL AUX AMANDES

INGRÉDIENTS

- pour la pate:
 - 3 mesures semoule moyenne qui débordent
 - 1 mesure de smen moins 1 doigt et on remplit le restant avec l'huile de table
 - 1 Pincée de sel
 - eau presque une mesure
 - eau de fleur d'oranger
 - zeste de citron finement gratté facultatif, mais ça donne un bon gout
 - 1 blanc d'oeuf
 - 2 c. à soupe de farine pour la farce:
 - 3 petites mesures d'amandes en poudre
 - 1 mesure de sucre en poudre
 - 1/2 c. à café de cannelle en poudre
 - quelques c. à soupe d'eau de fleur d'oranger pour ramasser la farce
- décoration:
 - miel
- friture:
 - huile vegetale

Preparez la farce: ramassez les amandes, le sucre, la cannelle avec l'eau de fleur d'oranger pour obtenir une farce molle et malléable. Réservez.



Préparez la pâte:

Versez dans une large terrine la semoule, le sel. Mélangez.

Faites une fontaine et ajoutez par dessus la mesure du gras tiédi. sablez bien entre vos mains afin que le gras soit complètement absorbé par la semoule.

Laissez reposer au minimum une heure. sablez de temps en temps

Après ce temps, ajoutez le blanc d'oeuf et la farine, arrosez ce mélange de semoule et gras avec le mélange eau et eau de fleur d'oranger juste au bout des doigts sans la pétrir. la pate doit se ramasser mais pas pateuse.

laissez la pate reposer un peu pour absorber les liquides.

prenez une bonne quantité de la pâte, façonnez un boudin. Avec votre index, faites une fente au centre dans le sens de la longueur. Roulez un petit boudin de la farce d'amandes et placez le dans la fente.

Remontez les bords de la pâte de semoule en pinceau



avec le pouce et l'index pour bien couvrir la farce d'amandes.

Roulez de nouveau délicatement pour avoir un boudin d'une largeur de 3 cm de hauteur.

faites cuire ces losanges dans une huile très chaude, mais sur feu moyen. Les makrouts doivent avoir une teinte dorée et bien cuits a l'intérieur

a la fin de la cuisson, trempez les makrouts aux amandes dans le miel chaud il faut en tout cas que l'un des deux soit très chaud, ou bien les makrouts, ou bien le miel.

Conseil du jour

Les 5 bienfaits insoupçonnés de la camomille

1. soigne les troubles digestifs.
2. apaise les douleurs de règles.
3. combat l'anxiété.
4. apaise les irritations de la peau.
5. combat les maux de gorge.

Le saviez-vous ?



CE QUI SE PASSE QUAND VOUS NE DORMEZ PAS LA NUIT



Le système immunitaire s'affaiblit
L'organisme ne dispose pas du temps nécessaire pour se soigner
Le cerveau ralentit
Vous vieillissez plus vite

Bon à savoir !

Vous avez déjà entendu parler de l'idée que notre corps héberge non pas un, mais trois "cerveaux"?

**La Tête
L'Intestin
Le Cœur**

Astuce du jour:

De l'argile contre les piqûres d'insecte

à partir de poudre d'argile verte déjà transformée en pâte, ou réalisez-en une Ajoutez à votre mixture une à deux gouttes d'huile essentielle de lavande et appliquez ce mélange sur votre piqûre d'insecte. Laissez sécher et rincez doucement. Vous pouvez répéter cette opération dès que la démangeaison revient.

CITATION DU JOUR

« Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse
Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél./Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél./ Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf - Bouira. Tél./ Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 23 AVRIL 2026 - PRIX : JORF - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ-QUINTÉ

Fateh d'Hem et Vikas Tune, jumelé de base

La course à caractère de ce jeudi à l'hippodrome de Zemmouri mettra aux prises 12 coursiers de qualité assez moyenne, car seulement quelques-uns d'entre eux ont réalisé de bonnes performances durant ce meeting, les autres concurrents se distinguent par une stérilité criante, cependant rien n'est joué d'avance et sur la distance du jour 1100 mètres une distance qu'on nous a servie à satiété tout peut arriver, quand on sait que chaque coursier peut se retrouver sur ce genre de parcours et venir à l'issue d'une course heureuse, où à la faveur d'un bon départ, car en règle générale, dans ce genre d'épreuve un fort pourcentage de réussite des chevaux qui finissent dans la bonne combinaison se joue à l'ouverture des stalles et au déboulement, car il suffit d'un mauvais départ et la participation dans le bon ticket se trouve compromise, il faudra donc accorder la primauté aux coursiers rapides et qui ont fait leurs preuves sur des parcours de vitesse mais aussi à ceux qui bénéficient d'une monte de métier qui peut leur éviter ce genre d'embûches propre aux parcours de vitesse. Ce prix Jorf support aux deux paris PMU quarté et quinté, s'adresse aux chevaux de 4 ans et plus n'ayant pas cumulé la somme de 66 000 DA en gains et places depuis le 1er octobre 2025, une surcharge de 1 kg par tranche de 13 000 DA reçus en gains et place depuis la même date d'effet de la condition de la course, pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic au pensionnaire de l'excellent entraîneur H. Ferhat le veillant coursier Fateh d'Hem que je trouve que cette épreuve est largement à sa portée en plus, il est très bien monté, mais l'intérêt de cette course résidera aussi dans la possibilité pour certains coursiers de s'illustrer et de basculer la hiérarchie établie ajoutant un soupçon de suspense à ce pari PMU.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. HEB EL MESK. Ce n'est pas un coursier régulier mais nous prendrons comme référence sa dernière sortie 3ème sur 1200 mètres au Caroubier, pour lui accorder un crédit.

2. DHATAN. Ce mâle de 6 ans vient de terminer à deux reprises en tête des battus, vu

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
M. BENDJEKIDEL	1	HEB EL MESK	Y. BENDJEKIDEL	56	6	PROPRIÉTAIRE
W. NEHAB	2	DHATAN (0)	T. ALI OUAR	55	8	S. HAMIANE
M. SEMMOUNE	3	MALIK	AL. TIAR	55	1	H. FERHAT
A. LAICHI	4	QUIFER DU CROATE	F. BENDJEKIDEL	55	7	PROPRIÉTAIRE
AB. LOUNISSI	5	FATEH D'HEM	AP : Y. CHELLAL	54,5	10	H. FERHAT
ABS. LAHMICI	6	VIKAS TUNE	AB. AIDA	54	9	PROPRIÉTAIRE
CHIKHOUNE/HAM	7	TAGHROUDET EL MAJD (0)	A. HAMIDI	54	5	ABM. BOUBAKRI
A. LAICHI	8	FLOUKA (0)	W. BENDJEKIDEL	54	4	PROPRIÉTAIRE
T. ZEBANE	9	JOUR MHARECHE	MED. GHENAM	54	11	H. AGUENOU
SM. CHABBI	10	OUED EL NOUR	JJ : S. ATALLAH	54	2	MS. CHAABANE
A. CHETTIH	11	JIMMY	A. ATTIA	53	3	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	12	ITHARA	B. THAMEUR	52	12	ABM. BOUBAKRI

la composante, il peut venir s'inviter à belle cote à l'arrivée.

3. MALIK. Ce mâle alezan qui vient d'effectuer une modeste course ne doit pas pour autant être négligé car il bénéficie cette fois d'un bel engagement et une monte de métier.

4. QUIFER DU CROATE. Cet ancien transfuge du Caroubier, qui vient de changer d'écurie, semble chercher sa course cette fois-ci, car il est très bien chuchoté par son entourage.

5. FATEH D'HEM. Course d'entrée après 4 mois d'absence, ce classique coursier, dans ce lot de chevaux, aisément sa place sera à la plus haute marche du podium.

6. VIKAS TUNE. Excellent en dernier lieu sous la férule de l'excellent jockey AB. Aida avec lequel il a terminé 3ème sur le même parcours du jour à El Eulma, sa place ne fera aucun doute à l'arrivée.

7. TAGHROUDET EL MAJD. Elle a tendance à alterner les bonnes et mauvaises sor-

ties mais cette fois, elle mérite un crédit car elle évoluera sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire.

8. FLOUKA. Jugée sur ses meilleures prestations, cette coursière est une spécialiste des épreuves de vitesse comme celle du jour, donc elle jouera cette fois les premiers rôles.

9. JOUR MHARECHE. Rien de probant à son actif.

10. OUED EL NOUR. Ses tentatives n'ont guère convaincu et il risque cette fois encore de connaître le même sort, car il retrouve des chevaux plus robustes que lui.

11. JIMMY. Il vient de mettre fin à une longue série de mauvais résultats en terminant 4ème sur 1200 mètres à Laghouat on suivra avec intérêt sa nouvelle prestation.

12. ITHARA. Au-dessous du lot.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

5. FATEH D'HEM - 6. VIKAS TUNE - 8. FLOUKA -
2. DHATAN - 7. TAGHROUDET EL MAJD

LES CHANCES

4. QUIFER DU CROATE - 3. MALIK

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT

1 - Gérante d'un hôtel - 2 - Renouvelé - Pour dans - 3 - Copulative - Congénitale - 4 - On la tient pour diriger - Élytre - 5 - En tête - Un sot entre deux seaux - Césium - 6 - Liberté d'agir - 7 - Coins chauds - Possessif - 8 - Meule - Suit le docteur dans sa spécialité - À travers - 9 - Dénouement - Géniteur - 10 - Trous muraux - Réfléchis - 11 - Conjonction - Butés - 12 - Maladie contagieuse.

VERTICALEMENT

1 - Aventures - 2 - Double voyelle - Recueil amusant - Vipère - 3 - Rejeter - Comprimé - 4 - Tentation - Employer - 5 - Introduit en famille - Apparition - Phase lunaire - 6 - Signal d'alarme - Grugées - En métal - 7 - Victoire de Napoléon - De dos - Comme une carpe - 8 - Ville française - Ivre - 9 - Effectifs - Africain - 10 - Prince troyen - Cosse.

Mots fléchés

Hasardeuses	Couper	Article	Gaine	Curés
Élève des oiseaux	Préfixe	Habitudes	Étoffe de soie	Fatiguées
Formulé			Canard	Réfléchi
Étain	Agent de liaison	Résultat		Eau-de-vie naturelle
Alarmer		Éructation		
Cacha		Port du Danemark		
		Irlande poétique		
Phobie	Sans chef			Met de niveau
	Plates			
		Dieu du Soleil		Pommes
		Chevilles		Archipel
Joint		Costume indien		
Manufactures		Secteur postal		
			Pieu	
			Radium	
Double voyelle		Amoureuse		
Crochets				
			Enzymes	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Mal de mer (9 lettres)

G	E	M	U	T	R	E	M	A	E	S	R	U	O	C	E	E	E
G	A	E	S	I	R	P	E	U	T	E	R	R	A	N	S	C	S
T	A	R	N	I	E	R	D	S	R	A	P	E	I	O	N	E	E
R	N	L	G	N	A	N	E	T	N	E	R	A	R	A	R	T	E
E	T	E	E	A	E	G	A	I	N	E	B	U	T	P	N	N	E
I	E	N	V	T	N	R	U	P	B	U	A	S	E	I	I	N	E
T	B	I	E	E	E	T	V	O	A	M	I	N	A	S	I	S	F
R	R	R	A	P	E	I	U	C	A	D	T	R	U	R	R	E	P
U	O	B	R	T	R	R	T	A	O	A	T	O	I	E	L	E	N
O	S	I	I	T	R	S	A	A	S	N	M	P	V	I	R	E	V
C	S	M	U	A	I	V	T	T	O	I	S	A	N	T	I	A	R
E	I	O	S	A	E	E	I	C	L	A	T	O	E	L	I	E	T
L	S	Q	L	N	L	C	M	A	L	I	N	P	R	N	I	N	E
E	U	A	U	U	O	L	I	E	U	C	E	R	A	T	E	O	M
E	P	E	M	T	H	N	A	G	A	R	U	O	E	R	T	L	R
S	R	U	O	C	E	R	E	G	A	R	U	O	C	I	E	E	U
E	S	S	U	O	R	F	E	R	B	E	T	R	E	V	I	R	O
D	N	A	G	I	R	B	E	E	E	N	R	U	O	T	D	F	G

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMAUROSE - AMERTUME - ARRET - ASPIRINE - ASTICOT - AUBAINE - AVENUE - AVERSE - BOURRASQUE - BRIGAND - BRIN - CONSORT - CONTRAINTE - COURAGE - COURS - COURTIER - DIETE - DISTANCE - EPARS - EPRISE - ETENDUE - ETIER - EVENT - FELIN - FRELON - FROUSSE - GAINE - GALET - GARGANTUA - GOURMET - LIEN - LIMITE - LIMOUSINE - MALIN - MULETA - OURAGAN - PALAIS - PERTE - RAPT - RECOURS - RECUEIL - REIN - RENTE - REPRISE - SERPENT - SORBET - TOURNEE - VAIN - VERTEBRE - VIRTUOSE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Comitiales - 2. Oraison - Ne - 3. Mât - En - R.T.A - 4. MC - St - Féru - 5. Illisible - 6. Née - Er - les - 7. Aspe - Alèse - 8. Ôta - Is - 9. Ouragan - Pt - 10. Initié - Gai - 11. Rad - Traite - 12. Eues - Ester.

VERTICALEMENT :

1. Comminatoire - 2. Oracles - Unau - 3. Mat - Léporidé - 4. Il - Si - État - 5. Tsé-tsé - Agit - 6. Ion - IRA - Aère - 7. An - Fb - Lin - As - 8. Reliés - Gît - 9. Entrées - Pâté - 10. Seau - Sentier.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Éristale - Aliéné - Me - Amère - Vous - Psi - Rusés - Do - Suer - Te - Nô - Eu - Assise - Ré - Id - Na! - Lé - Ruées - Nu - Trêve - Saï - Mess - Tiers.

VERTICALEMENT :

Crampons - Ute - Îles - Osiers - Osiris - Idées - Tee - Uns - Sv - Tan - Ré - En - Et - Levure - An - Té - Os - Ur - Usé - Muet - El - Ar - Pressés - Émis.

MOTS MASQUÉS FLACHERIE

Le 2e Forum international de la santé visuelle du 23 au 25 avril à Oran

La 2e édition du Forum international de la santé visuelle (FISV), organisée sous le thème "Santé visuelle, de la prévention à la prise en charge", se tiendra du 23 au 25 avril à Oran, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Cet événement scientifique réunira des experts, conférenciers et chercheurs internationaux autour des enjeux actuels et des perspectives de développement du secteur des soins visuels, a-t-on précisé. Selon les organisateurs, ce forum constitue un espace d'échange et de réflexion dédié aux professionnels de la santé visuelle, leur permettant de partager les dernières avancées scientifiques, les innovations technologiques ainsi que les pratiques cliniques les plus récentes. Le programme prévoit trois journées scientifiques intensives, articulées autour de conférences magistrales, de tables rondes, d'ateliers spécialisés et de symposiums animés par des spécialistes reconnus dans le domaine. Plusieurs thématiques majeures seront abordées lors de cette rencontre, notamment la surface oculaire et la sécheresse lacrymale, la contactologie et ses solutions thérapeutiques, ainsi que la myopie et les stratégies de gestion de sa progression. Les participants débattront également de la presbytie et des solutions attendues à l'horizon 2026, en plus des anomalies de la vision binoculaire et de leurs approches cliniques et thérapeutiques. En parallèle, une exposition industrielle sera organisée au sein du forum, offrant aux participants l'opportunité de découvrir des technologies innovantes, des équipements de pointe ainsi que les solutions proposées par les partenaires et sponsors. Le Forum international de la santé visuelle, initié par l'agence événementielle "Forum Exposition Vision", se veut également une plateforme immersive favorisant l'échange de connaissances et le développement de collaborations entre les différents acteurs du secteur. Il est ouvert aux étudiants, aux résidents en formation, aux jeunes diplômés ainsi qu'aux professionnels exerçant dans les domaines de l'optique, de l'optométrie et de l'ophtalmologie, a-t-on souligné de même source.

Accostage de la frégate italienne "Virginio Fasan" au port d'Alger

La frégate italienne "Virginio Fasan" a accosté, mardi au port d'Alger, pour une escale de 3 jours, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire entre l'Algérie et l'OTAN, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire entre l'Algérie et l'OTAN, la Frégate Italienne +Virginio Fasan+ a accosté, aujourd'hui le 21 Avril 2026 au port d'Alger, pour une escale de 3 jours", précise la même source. Durant cette escale, "le chef de la mission,



accompagné de sa délégation, a effectué une visite de courtoisie au Commandant de la Façade maritime Centre au siège de la Base navale d'Alger en 1ère Région militaire, où les

échanges entre les deux parties ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de promouvoir le partage d'expertise entre les marines algérienne et Italienne", ajoute le communiqué. À ce titre, "un exercice de type +Passex+ sera également exécuté, ce qui permettra un échange des connaissances acquises dans le domaine maritime entre les marines des deux pays". "Le programme de cette escale comprend, également, l'organisation d'activités culturelles et touristiques au profit de l'équipage de la frégate italienne", conclut le MDN.

L'Etusa lance deux nouvelles lignes pour renforcer le réseau de transport à Khraïcia



urbains d'Alger, précise un communiqué de l'entreprise. La première ligne relie Khraïcia à la station 2 mai (Tafourah), tandis que la deuxième relie Khraïcia à Ben Aknoun passant par Boudjemâa Temime, le premier départ étant prévu à 6h et le dernier départ à 18h30, ajoute la même source.

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a lancé, mardi, deux nouvelles lignes dans la commune de Khraïcia (Alger), dans le cadre du renforcement du service de transport public et de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens, notamment dans les zones à forte densité de population. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, visant à développer les services de transport urbain, et à désenclaver certaines cités, à travers l'amélioration de la liaison entre les communes et les pôles urbains d'Alger, précise un communiqué de l'entreprise. La première ligne relie Khraïcia à la station 2 mai (Tafourah), tandis que la deuxième relie Khraïcia à Ben Aknoun passant par Boudjemâa Temime, le premier départ étant prévu à 6h et le dernier départ à 18h30, ajoute la même source.

Clôture à Constantine du 6e Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies

La 6e édition du Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies "Builtec 2026" s'est clôturée mardi au complexe culturel Ahmed Bey (Zénith) de Constantine, mettant en lumière le rôle croissant des centres de recherche et des universités dans l'accompagnement des mutations que connaît le secteur des bâtiments modernes en Algérie, notamment dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la numérisation et de l'innovation appliquée. Le programme scientifique de cette manifestation a constitué l'un de ses axes majeurs, à travers l'organisation d'un cycle de conférences techniques et scientifiques portant sur l'intégration des énergies renouvelables dans les bâtiments, le développement de solutions numériques dédiées à la gestion et au suivi des chantiers et des infrastructures, ainsi que la valorisation des résultats de la recherche scientifique et leur conversion en applications concrètes sur le terrain. À cet égard, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), M. Souheil Guessoum, a abor-

dé "la relation entre innovation technologique et croissance économique durable", soulignant "l'importance d'établir des passerelles de coopération entre l'université, les centres de recherche et l'entreprise, afin de transformer le savoir scientifique en véritable valeur ajoutée au sein du marché national". Pour sa part, le Dr Farouk Laidoudi, du Centre de recherche en technologies indus-

trielles, a présenté, lors de son intervention, "les applications de l'impression 3D dans le domaine de la construction", mettant en exergue "les potentialités offertes par cette technologie en matière de conception et de réalisation de structures à géométrie complexe, tout en réduisant les délais de réalisation et en améliorant la précision technique".

Saisie de plus de 137 000 comprimés psychotropes à Oran

La brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Oran extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire, a saisi plus de 137.000 comprimés psychotropes, indique, mardi, un communiqué des services des Douanes. La même source a précisé que, dans le cadre des missions de terrain continues, une opération qualitative a permis la saisie de 137.500 comprimés psychotropes de type "Prégabaline 300 mg". Cette opération a également permis la saisie de deux véhicules de tourisme et l'arrestation de deux individus, ajoute le texte. Les individus interpellés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Felaoucen, pour la poursuite de l'enquête, a-t-on indiqué.



AUX POINGS

« Les relations algéro-tchadiennes sont en passe d'ouvrir des perspectives inédites et d'amorcer une nouvelle phase de leur histoire, tant par leur qualité, leur évolution que leur profondeur, au regard des potentialités de coopération dans toutes leurs dimensions et de la volonté forte nourrissant une ambition commune ».

Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines

EXPRESS- HISTORIQUE

Tradition cruelle (20)

De retour au foyer, Mouhari dévoila le dilemme à son père, qu'il avait secrètement dissimulé sous terre.



La solution est d'une simplicité déconcertante : il suffit de jeter le tronc dans le fleuve. La partie qui émergera révélera celle jadis reliée aux racines, celle-là même qui supportait le poids le plus considérable!



a suivre



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 28 km/h
Humidité : 76 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 23 km/h
Humidité : 88 %

Dohr : 12h47
Assar : 16h31
Maghreb : 19h33
Îcha : 20h58

Vendredi 6 dhou
al-q'ida 1447
Sobh : 04h29
Chourouk : 06h03

LA VOIX DU RIF TOUJOURS RÉDUITE AU SILENCE

Le Makhzen face à ses dérives

Derrière l'image soigneusement entretenue d'un Maroc « stable » et modernisé, une autre réalité persiste : celle de prisonniers politiques oubliés par les institutions mais jamais par leurs familles. Neuf ans après le Hirak du Rif, la question des libertés publiques revient avec force, révélant les contradictions profondes du système du makhzen.

Depuis le 19 avril 2026, militants, journalistes indépendants et défenseurs des droits humains ont lancé une campagne numérique baptisée « Semaine du détenu ». L'objectif est clair : briser le silence imposé autour des prisonniers du Hirak du Rif et rappeler que derrière les discours officiels d'ouverture politique, des dizaines d'hommes restent incarcérés pour avoir revendiqué dignité sociale, justice territoriale et respect des droits fondamentaux. L'initiative est née des appels des familles elles-mêmes. Tarik Zefzafi, frère du leader rifain Nasser Zefzafi, a exhorté les citoyens marocains et la diaspora à soutenir les détenus, « même par un simple message ». Un appel révélateur d'un sentiment d'abandon face à un pouvoir accusé de pratiquer l'épuisement politique : laisser le temps effacer les luttes, espérant que l'opinion publique oublie. La mère de Nasser Zefzafi, Zouleikha, a également pris la parole dans une vidéo poignante devenue virale. « Libérez nos enfants », répète-t-elle, incarnant une douleur devenue collective. Car au-delà d'une affaire judiciaire, le Hirak du Rif symbolise pour beaucoup l'échec du makhzen à répondre autrement que par la répression aux revendications sociales légitimes.

LA PRISON COMME RÉPONSE POLITIQUE

Près d'une décennie après les manifestations déclenchées en 2016 à Al Hoceima, plusieurs figures du mouvement restent derrière les barreaux. Nasser Zefzafi, Nabil Ahamjik, Samir Ighed ou Wassim Boustati purgent des peines pouvant atteindre

vingt ans de prison. D'autres militants, tels que Mohamed Haki, Zakaria Adheshour et Mohamed Jalloul, ont également été lourdement condamnés après les mobilisations nées de la mort tragique du vendeur de poisson Mouhcine Fikri, broyé dans une benne à ordures, un événement devenu le symbole d'un mépris institutionnel ressenti par toute une région. Pour les organisations de défense des droits humains, ces condamnations illustrent une stratégie claire du makhzen : transformer une contestation sociale en affaire sécuritaire afin de neutraliser toute dynamique populaire. La justice est accusée d'avoir servi d'outil politique, visant moins à juger des faits qu'à dissuader toute contestation future. Le maintien en détention des militants rifains est ainsi devenu, pour une large partie de la société civile, la preuve que le Maroc privilégie le contrôle politique à la réforme démocratique. Derrière les slogans de modernité et les campagnes de communication internationales, les prisons continuent d'accueillir ceux qui ont osé contester les inégalités sociales et territoriales.

LE MAKHZEN FACE À SA PROPRE CRISE

La Fédération de la gauche démocratique a apporté son soutien total à la « Semaine du détenu », dénonçant une « logique répressive » persistante. Le parti estime que l'absence d'amnistie générale empêche toute réconciliation nationale réelle et maintient le pays

dans une tension politique permanente. Selon ses responsables, aucune transition démocratique crédible ne peut exister tant que des militants sociaux sont traités comme des ennemis de l'État. De nombreux observateurs considèrent que la fermeture progressive de l'espace public pousse désormais la contestation vers les réseaux sociaux. Face aux restrictions politiques, Internet devient le dernier refuge d'expression pour une jeunesse marocaine confrontée au chômage, aux inégalités et à la marginalisation. Le bâton répressif du makhzen ne vise plus seulement le Rif, mais touche journalistes indépendants, militants sociaux et voix critiques à travers tout le pays.

Cette situation alimente un fossé grandissant entre institutions et citoyens. Plus le pouvoir tente d'imposer le silence, plus la mémoire collective résiste. La campagne actuelle montre que le Hirak du Rif n'est pas un épisode clos, mais une blessure politique ouverte. La mobilisation devrait se poursuivre toute la semaine afin d'internationaliser la cause des détenus. Pour ses initiateurs, il ne s'agit plus seulement de demander des libérations individuelles, mais de dénoncer un système politique accusé d'étouffer toute aspiration démocratique. Car une question demeure : combien de temps un régime peut-il mater un mouvement de revendication avant que celui-ci ne devienne irrésistible ?

Mohamed
Amine Toumiat

AFFAIRE "SAÂDA ARBANE"

Kamel Daoud condamné à Oran à 3 ans de prison ferme

Le tribunal de Fellaoucene à Oran a condamné, hier, par contumace, l'écrivain algérien naturalisé français, Kamel Daoud, à trois ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de dinars, et ce dans le cadre de la plainte déposée à son encontre, par « Saâda Arbane ». Cette victime du terrorisme dans les années 90 qui a poursuivi l'écrivain après la sortie de son roman « Houris », dans lequel il est accusé d'avoir violé sa vie privée en exploitant sa tragédie pour se forger une réputation. Derrière l'histoire de Mme Arbane racontée dans ce roman, la femme de Daoud (Aïcha Daoud, psychiatre) qui avait, selon un chef d'accusation, violé le secret médical de cette victime qui n'était autre que sa propre cliente. C'est l'écrivain lui-même qui a annoncé le verdict sur son compte X. Il est bon de rappeler que l'Organisation nationale des victimes du terrorisme (ONVT) avait, elle aussi, déposé une plainte contre l'écrivain pour atteinte aux victimes du terrorisme.

F. G.

LA CHRONIQUE
DU JEUDI

Un reporter dans la foule :

« Harga », divorces : la cause !

Il est clair qu'aucune société au monde n'est statique. Elle est en perpétuel mouvement. Des changements apparaissent, au fil du temps, sans visibilité claire des causes. Certains de ces changements sont un véritable casse-tête pour les spécialistes. Psychologues et sociologues se perdent en conjectures. Actuellement, un phénomène voire deux, marquent le cours de la vie de la société algérienne sans cause apparente. Plutôt, difficilement décelable. Le premier de ces phénomènes est celui de la « Harga » ou émigration clandestine. Qui peut expliquer, raisonnablement, comment un adolescent peut-il se retrouver seul de l'autre côté de la Méditerranée ? Sachant qu'il a dû payer la traversée environ 200 millions de centimes, sur les embarcations de fortunes de passeurs qui gagnent un argent fou. Où et comment un adolescent ou même un jeune adulte, peuvent-ils se procurer une somme pareille ? Selon des confidences de certains parmi ceux qui ont entrepris l'aventure, recueillies sur les réseaux sociaux, c'est une cagnotte constituée par des dons de membres de la famille du « harrag », y compris de la maman. Avec l'amour d'une maman, la question se complique. A l'immaturation du mineur s'ajoute celle des adultes qui « veulent du bien » à l'enfant. De quel bien s'agit-il ? Le raisonnement de ces adultes qui poussent leurs enfants à risquer leurs vies, se base sur le fait qu'une fois arrivés à destination, les mineurs bénéficient d'un traitement de faveurs de la part des autorités de la rive Nord de la Méditerranée. Ils oublient qu'avant d'en arriver là, le mineur doit d'abord échapper à la mort durant la traversée. Entre leur participation financière qui se veut être une preuve d'amour et le risque d'envoyer l'enfant vers une atroce fin de vie, il y a une dualité problématique inextricable. Pour faire court, la « Harga » n'est pas une émigration économique puisque le prix de la traversée est pharamineux. Avec la même somme d'argent et toutes les facilités accordées par l'État, il est permis de créer, sur notre sol, une entreprise florissante à terme. Elle n'est pas climatique puisque notre très beau pays ne connaît de calamités naturelles que les inondations et les incendies de forêts. Quant à la situation hydrique, celle-ci a trouvé une réponse avec le dessalement. Retourné dans tous les sens, le phénomène ne donne aucune explication viable sinon celle d'un mimétisme véhiculé par les réseaux sociaux. L'autre phénomène sociétal marquant, se trouve dans la courbe inversée des unions conjugales. Baisse des mariages et hausse des divorces. À ceux qui avancent, à tort et pour des raisons qui leur sont propres, que la hausse des divorces est due au « khul' » (à la demande de l'épouse moyennant une indemnisation), le ministre de la Justice a, lors d'une question d'un député en octobre 2025, clairement démenti cette affirmation. Ce droit de la femme ne représente, selon une étude du ministère de la justice, que « 27% des divorces entre 2021 et juin 2025 » a-t-il précisé en ajoutant que « la répudiation demeure la première raison avec 42% des divorces ». D'autres sources non officielles font état du niveau d'instruction plus élevé de l'épouse ainsi que son autonomie financière qui l'incite au divorce. En oubliant que ce paramètre est connu avant la conclusion du mariage et que donc il se classe dans la trahison et le mensonge. Ce qui n'est pas impossible tant la maternité est un puissant besoin naturel chez la femme. Une fois ce besoin accompli, la réalité de la vie en couple reprend le dessus avec ses incompatibilités. Mais pour se généraliser à ce point, la trahison et les mensonges ont besoin d'un moteur, d'une dynamique. On retrouve à peu près les mêmes « instigateurs » que pour la « Harga ». La famille qui n'existe pas lors de la rencontre du couple, devient, après le mariage, de plus en plus présente dans la vie des époux. Conseils, ingérences, influences, deviennent aussi nombreux que divers. Pour peu que l'un des deux époux, ou les deux, manquent de caractère et de maturité, la fracture devient inévitable. Les dégâts des réseaux sociaux sont indéniables. On s'y fait des « amis » par centaines. Tous ne sont pas recommandables. Les esprits fragiles succombent aux modèles exhibés et à leurs « conseils ». Les deux phénomènes cités ici sont dus à l'esprit grégaire qui est ravageur. Plusieurs États restreignent l'accès aux réseaux sociaux.

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Près des trois quarts des pays européens recourent aux diagnostics assistés par l'IA



BE/AR/26